ÉDITION DU LOIRET

www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

#018

MENSUEL SEPTEMBRE 2021

L'actualité économique et sociétale du Val de Loire ■ Gratuit

45

© MOBE - Ville d'Orléans

Le dossier

“Tous mécènes !”

P22à29

■ Kozze nouvelle marque-enseigne de mode éco-responsable

P6

■ Toutenkamion fait son cinéma à l'Elysée

P8

■ Duralex : honneurs élyséens sur le chemin de la relance

P10

■ L'U2P accompagne les entreprises artisanales

P19

édito

On a peine à le croire, tant l'été aura encore été teinté de répliques qu'on aurait aimé réservées aux films d'anticipation américains « *Tu as ton masque pour aller à la boulangerie ?* » « *Vous avez du gel hydroalcoolique à l'entrée du magasin* » ou encore le nouveau et fameux « *Contrôle du Pass sanitaire messieurs dames !* ». Et pourtant, petit à petit, l'embellie se dessine.

Si la situation sanitaire reste fragile, les indicateurs de cette rentrée 2021 semblent favorables à une reprise économique et même à une dynamique de recrutements dans certains secteurs d'activité, en témoignent respectivement le président du Medef Centre-Val de Loire et la directrice régionale de Pôle Emploi.

Face au caractère inédit de cette crise, et nous l'avons déjà largement relayé dans nos pages, la mobilisation de l'ensemble de la société est et a été d'une ampleur, elle aussi, assez inédite.

Associant des valeurs de solidarité et de philanthropie, le mécénat a plus que jamais le vent en poupe. D'après une étude d'Admical, association qui œuvre pour la promotion du mécénat, 31% des entreprises répondantes auraient même augmenté leur budget mécénat depuis le début de la crise.

Qu'il soit financier, en nature ou même de compétences, tour d'horizon et mode d'emploi du mécénat d'entreprise à retrouver dans notre dossier spécial du mois.

Et focus sur ces entreprises du Val de Loire qui sont mobilisées via leur politique mécénale - entre autres engagements sociétaux - pour la conservation de notre beau patrimoine régional. Musées, monuments, théâtres que nous pourrons visiter lors des Journées du Patrimoine, traditionnellement organisées le troisième week-end de septembre.

Bonne lecture et bonne rentrée,

La rédaction

sommaire

VIE DES ENTREPRISES

11 Brodelec, investir pour plus de qualité
S'il est une industrie ancienne et qui pourtant sait se réinventer, c'est bien la broderie. Brodelec à St Jean le Blanc en est un bel exemple. L'entreprise existe depuis 1977 et s'est modernisée à de nombreuses reprises.

INNOVATION

13 L'Objet français prône le 100 % made in France pour les cadeaux professionnels
Claire Malet a créé L'Objet français, une nouvelle plateforme web proposant aux professionnels des objets publicitaires fabriqués uniquement en France.

ÉCONOMIE

20 Les investissements d'avenir par l'exemple
Destiné à financer les projets de recherche et de croissance économique sur le long terme, le programme régional d'investissements d'avenir met 38 M€ sur la table. Exemples d'entreprises qui en bénéficient.

LE DOSSIER DU MOIS

20 Tous mécènes !
Le mécénat d'entreprise n'est pas une idée neuve, mais il a considérablement évolué ces vingt dernières années. S'il fut longtemps pratiqué par les entreprises du CAC40 et plus généralement par les grands groupes parisiens, les PME s'en sont désormais saisies, y compris en région, comprenant l'intérêt d'un partage réciproque, de valeurs morales et de savoirs.

CULTURE ET LOISIRS

30 Un nouveau musée pour la faïencerie de Gien
Le musée de la faïencerie de Gien fait peau neuve pour mieux mettre en avant son savoir-faire ancestral et ses 200 ans d'histoire. Un nouveau site à découvrir fin octobre, à l'issue de la première phase de travaux.

L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Mensuel gratuit
#018
Septembre 2021

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

• Président
François Delaisse
• Directrice de la publication
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
• Relations extérieures
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56

• Contacts commerciaux
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85
• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

• Rédacteurs
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Johann Gautier
Laëtitia Piquet
Sophie Manuel

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

Ouverture du titre profesionnel technicien en usinage assisté par ordinateur au pôle formation UIMM / CFAI Centre-Val de Loire

Le Pôle Formation UIMM / CFAI Centre-Val de Loire proposera à la rentrée le titre professionnel TUAO, technicien en usinage assisté par ordinateur. Derrière ce terme se cache, un professionnel qui règle et conduit des machines-outils d'usinage à commande numérique pour produire des pièces unitaires ou en série (tournage, fraisage, rectification).
Ce titre professionnel propose un parcours de formation plus opérationnel et moins généraliste qu'un diplôme d'État, dans le but d'acquérir rapidement des compétences pour intégrer le marché de l'emploi.

Quel public concerné ?

• Les personnes sorties du système scolaire et souhaitant acquérir une qualification dans un secteur spécifique notamment dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.
• Les personnes expérimentées souhaitant faire valider les compétences acquises en vue d'une promotion sociale par l'obtention d'une qualification reconnue.
• Les personnes souhaitant se reconvertir qu'elles soient en recherche ou en situation d'emploi.
• Les jeunes, dans le cadre de leur cursus initial, déjà titulaires d'un diplôme de niveau V souhaitant se spécialiser sur un titre professionnel via l'apprentissage.

Lieu de formation : Blois (41)
Renseignements recrutement@pole-formation-uimmcvdl.fr
ou 02 38 22 00 88

Un nouveau dispositif d'ARDAN Centre-Val de Loire pour l'insertion des jeunes dans les entreprises de la Région Centre-Val de Loire

Il est très difficile pour des jeunes avec un faible niveau de qualification de s'insérer professionnellement. C'est d'autant plus vrai dans des situations économiques fragiles. Voilà pourquoi, ARDAN Centre-Val de Loire, avec le soutien du Conseil Régional, déploie un nouveau dispositif *« Objectif Compétences Jeunes »* pour faciliter l'insertion professionnelle des moins de 26 ans dans les entreprises de la Région Centre-Val de Loire.
L'objectif ? Que la formation des stagiaires accroisse leurs compétences, en créant de la valeur au sein des TPE-PME, pour aboutir, à terme, à un contrat de travail.
« Il s'agit pour les entreprises avec des projets de croissance créateurs d'emplois, de répondre à leur difficulté de recrutement en intégrant des jeunes motivés mais en rupture avec les différents systèmes de formation en vigueur. L'activité réalisée et accompagnée au sein de l'entreprise développe les compétences du jeune et offre une reconnaissance pour lui-même mais aussi par le collectif de travail » précisent Roger Robert et Christelle de Crémiers respectivement Président et Vice-Présidente d'ARDAN Centre-Val de Loire.
Soutenue par le Conseil Régional et son réseau de partenaires, ARDAN CVL propose ce nouveau dispositif, « Objectif Compétences Jeunes », aux personnes répondant à ces critères :
- Avoir entre 18 et 26 ans
- Avoir le niveau BAC maximum
- Être sans expérience professionnelle probante

« Objectif Compétences Jeunes » offre l'opportunité à ces jeunes d'être accueillis pendant 6 mois en entreprise dans le cadre d'un stage indemnisé 1 250 € par mois. Un budget formation de 1900 € par stagiaire vient compléter ce dispositif, permettant de développer les compétences professionnelles du jeune et, à terme, d'intégrer l'entreprise dans le cadre d'un emploi durable.

16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
www.ardancentre.fr

16è édition de l'Open d'Orléans : enfin !

Après une année blanche avec deux reports successifs imposés par la crise sanitaire, la 16è édition de l'Open d'Orléans va enfin pouvoir se tenir du 27 septembre au 3 octobre 2021 au Palais des Sports d'Orléans. Les joueurs français Julien Benneteau, Jérémy Chardy, Arnaud Clément ou encore Richard Gasquet sont attendus sur le tournoi qui s'annonce riche en émotions.
Les billets sont en vente sur le site www.opendorleans.com

Nicolas Dumas

Interview

Nicolas Dumas, président du Medef Centre-Val de Loire

« Il faut muscler la reprise économique »

Président du Medef régional, Nicolas Dumas estime que les indicateurs sont favorables à une reprise économique, malgré les difficultés ponctuelles d'approvisionnement et de recrutement. Il en appelle à la mobilisation des acteurs pour *« muscler »* le développement régional.

Nicolas Dumas a pris la présidence du Medef Centre-Val de Loire en juin 2020. Il a longtemps dirigé l'entreprise Euro-Environnement, à Berry-Bouy (Cher), avant de la céder pour créer DIS (Développement Innovation Stratégie) Consulting, société de conseil en transition écologique.

L'Épicentre : *Dans quel état d'esprit sont aujourd'hui les adhérents du Medef régional à la veille du redémarrage de l'activité après les congés d'été ?*

Nicolas Dumas : *Je dirais que l'état d'esprit est en demi-teinte selon les secteurs d'activité et aussi le moral des entrepreneurs. Mais globalement, sauf dans l'industrie aéronautique qui restera sinistrée pendant au moins un an, les carnets de commandes sont plutôt bien remplis et les perspectives sont bonnes. Il y a du boulot et la problématique principale du chef d'entreprise, c'est de disposer de la main d'œuvre compétente et disponible, ce qui n'est pas toujours le cas.*

Concernant le problème de la pénurie de main d'œuvre, le Medef a-t-il des propositions à faire ou des attentes à formuler ?

Nicolas Dumas a pris la présidence du Medef Centre-Val de Loire depuis juin 2020.

N.D. : Dans le document de présentation de nos priorités remis aux candidats des dernières élections régionales, nous avons insisté sur la nécessité d'identifier les besoins en compétences pour mieux adapter les filières de formation. Du côté des entreprises, nous avons aussi des efforts à faire pour rendre nos entreprises plus séduisantes. C'est le travail sur la marque employeur pour faire venir les jeunes qui ont la volonté de travailler et que nous pouvons ensuite former à nos métiers.

La Banque de France annonce des perspectives de croissance de 4% du PIB en 2022, est-ce que cela vous semble réaliste ?

N.D. : *C'est un niveau de croissance exceptionnel, trois fois supérieur à ce que l'on connaît habituellement. La question que je me pose est de savoir comment gérer une croissance aussi importante et comment se prémunir de l'appétit de nos concurrents étrangers que ce rebond va attirer. Le risque aussi, c'est de voir le soufflé redescendre après la flambée des prix sur les matières premières que nous subissons aujourd'hui. Il y a aussi un risque d'inflation si les prix augmentent trop vite. Personne n'envisage cette hypothèse, mais le risque d'inflation n'est pas à écarter.*

Ne craignez-vous pas que la fin des aides de l'Etat et le remboursement des PGE ne mettent certaines entreprises en difficulté ?

N.D. : *Le plan de relance a été bien mené dans sa globalité. C'est un plan audacieux pour faire de la France un leader européen. Grâce aux aides, il y a eu 40% de défaillances d'entreprise en moins. Je l'ai constaté en siégeant au comité départemental des entreprises en difficultés financières. Quant au remboursement du PGE, je suis persuadé que l'Etat saura moduler et aménager de façon à ne pas créer de situations critiques pour les entreprises les plus fragiles.*

Vous avez exposé les priorités du Medef aux candidats des dernières élections régionales. En résumé, quelle serait la priorité des priorités ?

N.D. : *Nous avons effectivement reçu tous les candidats pour leur exposer nos priorités par grands domaines qui sont résumées dans un livre blanc. S'il fallait résumer l'orientation principale, ce serait de tout faire pour favoriser un développement économique régional plus musclé. Toutes les conditions sont réunies pour valoriser notre région, voisine du Bassin parisien et au cœur des grands axes avec une qualité de vie appréciable. C'est maintenant qu'il faut agir pour les 10 ou 15 ans qui viennent.*

Propos recueillis par Bruno Goupille

Questions à Virginie Coppens-Ménager, directrice régionale de Pôle emploi

Comment percevez-vous la rentrée de l'emploi en ce mois de septembre ?

Dynamique en matière de recrutement, si l'on en croit l'enquête BMO, besoin en main d'œuvre, qui annonce pour notre région 82.216 intentions de recrutement en 2021 soit 3,7% de plus qu'en 2019 (bien sûr, on ne retient pas 2020 en référence). Hôtels, cafés et restaurants ont eu un besoin criant dès l'été, et ont entamé les recherches de salariés dès le mois de juin. Près de 10% des postes confiés à Pôle Emploi sont des CDD ou des CDI de plus de 6 mois, donc des emplois durables.

Idem dans le bâtiment ?

Oui, les besoins y ont progressé de 35%. C'est l'un des cinq secteurs que priorise Pôle Emploi, avec ceux qui recrutent le plus, à savoir le service aux particuliers 36%, et aux entreprises 21%. Pour l'industrie, notre région est un peu au-dessus du national, avec 12% des intentions de recrutement.

Virginie Coppens-Ménager, directrice régionale de Pôle emploi.

Ce sont les PME et TPE qui recruteront majoritairement.

Le secteur le plus en tension reste la construction, suivi des services aux entreprises et aux particuliers. 52,5% des dirigeants de ces secteurs craignent en effet d'avoir du mal à trouver. C'est toutefois 6% de moins que les années précédentes.

Comment agit Pôle Emploi ?

En jouant le rôle d'accélérateur du recrutement. Souvent, les PME et TPE n'ont pas de service RH, et sont confrontées à des difficultés de recrutement qu'elles ne connaissaient pas. Pôle Emploi traite le sujet en mode filières : BTP, hôtels-cafés-restaurants, les métiers du sanitaire (dans le cadre du plan grand âge), l'industrie (avec un zoom sur le nucléaire et le grand carénage), et le transport-logistique en intégrant bien sûr le e-commerce.

Comment expliquer que tant d'offres d'emploi ne trouvent pas de candidats ?

Le contexte est tel que c'est maintenant aux employeurs de montrer l'attractivité de leur secteur. Le rapport de l'offre et de la demande s'est inversé ! Plus que jamais, la bataille des compétences est au centre de tout. L'entreprise doit parfaitement décrire celles qui lui sont indispensables et non celles dont elle rêve. Elle doit analyser la cohérence et la répartition de ce dont elle dispose en interne avant d'embaucher. Savoir se réinterroger pour voir l'indispensable.

Pôle Emploi travaille l'écart entre les compétences attendues et celle détenues par les demandeurs d'emploi. La formation est une réponse pour réduire l'écart. Mais un tiers seulement des demandeurs d'emploi et des salariés utilisent leur compte personnel de formation.

Propos recueillis par Stéphane de Laage

abaca
formation & conseil RH

Mieux gérer votre avenir professionnel

Validation de projet
Reconversion
Mobilité interne
Changement d'emploi
Changement de métier
Changement de fonction
Formation

ABACA FORMATION
Centre de bilan de compétences à ORLÉANS
AFTEC 22 avenue des droits de L'Homme - 45000 Orléans
Renseignements : 02 47 70 25 70
(numéro unique Région Centre-Val de Loire)

contact@abaca-formation.com
https://www.abaca-formation.com/contact/
https://fr-fr.facebook.com/AbacaFormation/

BTS / **Titres Pro.** / **DCG - DSCG** (à Tours)
Licences et Master (avec le CNAM Centre)
Dans des secteurs d'activité variés et porteurs

Nos entreprises partenaires recrutent des alternants, contactez-nous !

TU PEUX ENCORE T'INSCRIRE !
EN ALTERNANCE

PORTES OUVERTES*
SAM. 4 SEPT.
(14H-17H)

*Virtuelles ou présentielles selon le contexte sanitaire.

'aftec formation

22 av. des Droits de l'Homme
45000 ORLÉANS - 02 38 22 13 00
www.formation-aftec.com

ALTERNANCE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
afaq ISO 9001 Qualité
Dd DATADOCK
ENGAGE RSE Confirmé
RE
le cnam Région Centre-Val de Loire
Centre-Val de Loire www.regioncentre-valdeloire.fr

Kozze ambitionne de devenir la marque-enseigne de mode éco-responsable par excellence

L'industrie de la mode est l'une des plus polluantes au monde. Les consommateurs sont de plus en plus vigilants dans leur démarche de consommation. Ils sont en quête de marques conformes à leurs valeurs. C'est pour les aider à consommer des marques de mode durables, éthiques et éco-responsables que deux jeunes entrepreneurs, Virgile Eve et Julien Drouin, ont lancé, à Orléans, Kozze, la première marque-enseigne dédiée à la mode éco-responsable.

Près de trois cinquièmes de nos vêtements finissent dans un incinérateur ou une décharge dans l'année même qui suit leur production. La nouvelle enseigne orléanaise Kozze se présente comme un intermédiaire de choix pour sélectionner les marques les plus respectueuses de l'environnement. Son credo : respecter et protéger.

Le projet Kozze est né de valeurs fortes que les deux créateurs, Virgile et Julien, souhaitent défendre ensemble : éthique ; durabilité et éco-responsabilité. *« La raison d'être de Kozze ?* questionne Virgile Ève. *Démocratiser l'accès à la mode responsable. Kozze souhaite remettre l'humain au cœur de son univers en créant du lien à l'intérieur de ses magasins physiques et rendre accessibles les produits phares de la mode éco-responsable en proposant une expérience utilisateur la plus simple et transparente possible pour ses clients. »* Située en centre-ville d'Orléans, Kozze est ainsi une marque-enseigne disposant également d'un e-shop permettant de trouver les derniers produits tendances de la mode éco-responsable.

Un réseau de franchisés en devenir et de grandes ambitions

« Kozze met à l'honneur une sélection de produits originaux éthiques à travers une proposition singulière de marques éco-responsables françaises et internationales. Certaines étant plus récentes que d'autres, Kozze met un point d'honneur à accompagner les nouvelles marques dans leur développement pour les rendre accessibles et leur faire gagner en notoriété. Une nouvelle marque est intégrée toutes les semaines sur le e-shop. Kozze est par ailleurs la seule marque-enseigne dédiée à la mode durable engagée au sein du réseau 1% pour la planète, mouvement mondial porté par des entreprises ayant décidé de reverser 1% de leur chiffre d'affaires à des associations de préservation de l'environnement. »

Kozze a choisi le modèle de la franchise pour se développer dans toute la France. En 2022, la marque-enseigne a l'ambition d'ouvrir deux nouveaux magasins. *« Devenir franchisé Kozze, c'est appartenir à un réseau d'enseignes œuvrant pour une mode éthique et plus respectueuse de l'environnement,* souligne Virgile. *Nos franchisés sont accompagnés par une équipe dynamique ayant entièrement conceptualisé la stratégie du merchandising (en bois issu de forêts durables) jusqu'à la communication en passant par la logistique. Une offre clé-en-main ! »* Les ouvertures de franchises vont se poursuivre ainsi ces prochains mois afin de déployer Kozze sur l'ensemble du territoire national.

Lors de la période des soldes d'hiver 2020-2021 et pour affirmer sa position contre la fast-fashion, Kozze s'est lancé le défi de proposer à sa communauté de planter un arbre pour chaque nouvel abonné à son compte Instagram. L'opération a été un véritable succès et 800 arbres vont être plantés en région Centre entre novembre 2021 et mars 2022, en partenariat avec une association orléanaise locale.

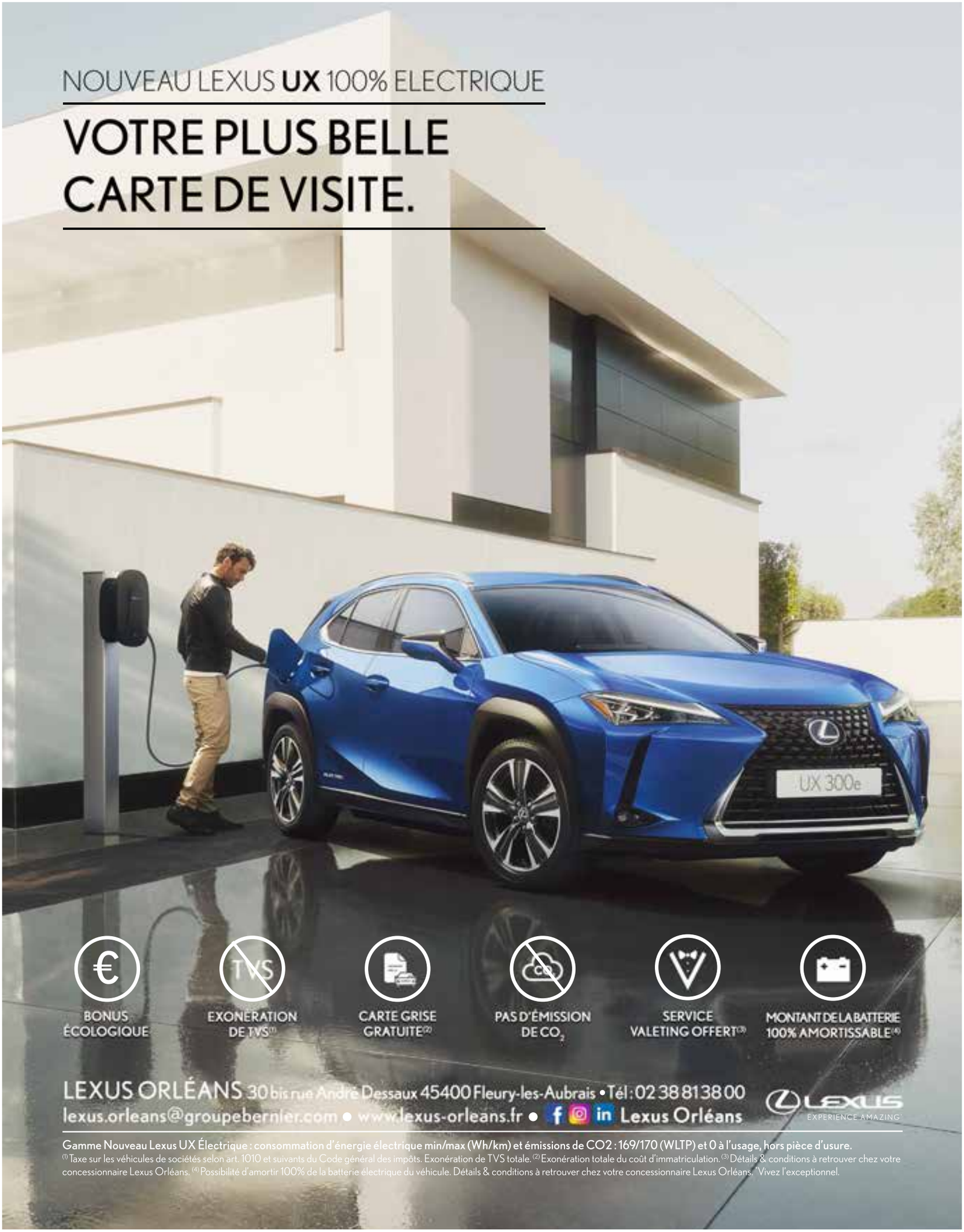
NOUVEAU LEXUS UX 100% ELECTRIQUE
VOTRE PLUS BELLE CARTE DE VISITE.
UX 300e
BONUS ÉCOLOGIQUE
EXONÉRATION DE TVS(1)
CARTE GRISE GRATUITE(2)
PAS D'ÉMISSION DE CO2
SERVICE VALETING OFFERT(3)
MONTANT DE LA BATTERIE 100% AMORTISSABLE(4)
LEXUS ORLÉANS 30 bis rue André Dessaux 45400 Fleury-les-Aubrais • Tél : 02 38 81 38 00
lexus.orleans@groupebernier.com • www.lexus-orleans.fr • Lexus Orléans
LEXUS
EXPERIENCE AMAZING
Gamme Nouveau Lexus UX Électrique : consommation d'énergie électrique min/max (Wh/km) et émissions de CO2 : 169/170 (WLTP) et 0 à l'usage, hors pièce d'usure.
(1) Taxe sur les véhicules de sociétés selon art. 1010 et suivants du Code général des impôts. Exonération de TVS totale. (2) Exonération totale du coût d'immatriculation. (3) Détails & conditions à retrouver chez votre concessionnaire Lexus Orléans. (4) Possibilité d'amortir 100% de la batterie électrique du véhicule. Détails & conditions à retrouver chez votre concessionnaire Lexus Orléans. Vivez l'exceptionnel.

Toutenkamion fait son cinéma à l'Elysée

Le Cinémobile de Toutenkamion s'est fait remarquer, début juillet lors de la grande exposition du « *Fabriqué en France* », en se déployant palais de l'Élysée. Le président de la République l'a cité comme exemple d'innovation et d'ingéniosité.

Il aura été la vedette incontournable de la grande exposition nationale du « *Fabriqué en France* » qui présentait à l'Élysée, les 3 et 4 juillet derniers, 126 produits et objets représentatifs du savoir-faire hexagonal. Impossible aux nombreux visiteurs, et aux passants de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, de ne pas remarquer le Cinémobile de Toutenkamion. Faute de pouvoir entrer dans la cour du palais présidentiel en raison de son gabarit, l'énorme semi-remorque aménagé en salle de cinéma de 80 places stationnait devant l'Elysée. « *À l'origine, il était prévu de l'installer dans la cour, mais, malgré de nombreuses manœuvres cela n'a pas été possible* », indiquait Stéphane Girerd, le président de Toutenkamion Group, lors de l'inauguration le vendredi 2 juillet. Aucune déception, bien au contraire, puisque que le camion-cinéma fabriqué à Ladon (Loiret) a ainsi bénéficié d'une visibilité externe renforcée.

À l'issue de l'inauguration, Stéphane Girerd a accueilli la ministre de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, pour une visite du Cinémobile stationné devant le palais de l'Élysée.

Exemple d'innovation et d'ingéniosité

Il a aussi, et surtout, été cité par le président de la République dans son discours d'inauguration en tant qu'exemple de « *l'innovation et de l'ingéniosité pour amener le cinéma là où il n'y en a pas* ». Présent parmi les deux cents invités et exposants, Stéphane Girerd ne cachait pas sa fierté face à cette reconnaissance nationale pour une innovation qui date de…30 ans. La construction du premier Cinémobile remonte en effet aux années 90 et répondait à une demande de la région Centre-Val de Loire pour diffuser la culture cinématographique en milieu rural. Trois Cinémobiles sillonnent aujourd'hui les routes de la région et stationnent régulièrement dans 46

BOURDIN paysage

Cadre de vie · Aménagements paysagers · Terrains de sport · Jardins d'entreprise · Terra-Nature

PROFESSIONNELS

De l'entretien de sites professionnnels à la création d'espaces verts, nous vous offrons de nombreuses possibilités pour affirmer votre identité tout en préservant la biodiversité du lieu.
Nos experts du paysage se mobilisent à vos côtés pour renforcer vos engagements et favoriser la qualité de vie au travail de vos collaborateurs et l'accueil de vos visiteurs.
Nos services:
. Création jardin d'entreprise, patio, cafétéria, espace détente
. Végétalisation: site industriel, immeuble, bureau, toit terrasse projet de quatier résidentiel
. Aménagement zone d'activités

COLLECTIVITES

Pour un environnement collectif liant la nature et l'homme, nous aménageons vos espaces de vie pour en faire des lieux de rencontre et d'échange.
Nous sommes à votre service pour œuvrer vers des solutions contribuant à l'aménagement, la rénovation et l'entretien de vos espaces paysagers collectifs.
. Entretien et verdissement des voies de circulation publiques
. Aménagement paysager des résidences, habitats, éco-quartiers, centre bourg, aires de jeux, city parc
. Création, entretien et rénovation des terrains engazonnés, synthétiques et multisports

Nos engagements:
TERRA-NATURE
Améliorer et faire grandir tous les acteurs dans le respect de nos valeurs de responsabilité sociétale et environnementale.
La plateforme Terra-Nature illustre ces engagements avec le recyclage et la valorisation des déchets verts en substrat pour se diriger ensemble vers une économie circulaire et durable.
www.terranaturecompostage.fr

Notre marque Le jardin by BOURDIN s'adresse à vous particuliers.
. Conception, études et plans
. Réalisation et entretien en SAP de jardins privés
. Création de baignades naturelles
www.lejardinbybourdin.fr

NOTRE EMPREINTE FAÇONNE LA NATURE
www.bourdin-paysage.fr

communes. Ils accueillent près de 60 000 spectateurs par an, dont une grande partie de scolaires grâce à sa capacité de 100 places pouvant recevoir trois classes.

Une nouvelle commande régionale

« La région Centre-Val de Loire nous a commandé un nouveau Cinémobile pour l'année prochaine », annonçait Stéphane Girerd. Une quinzaine de cinémas ambulants ont été fabriqués par Toutenkamion, dont une bonne partie pour le Royaume Uni, ainsi qu'un exemplaire pour la Thaïlande.

L'activité de Toutenkamion Group, dont la taille et le rayonnement s'étoffent par croissance externe ces dernières années (voir encadré), déborde largement le secteur du cinéma. Le carrossier implanté à Ladon depuis 1936 s'est fait une spécialité de la conception et de la réalisation de véhicules spéciaux tant pour des usages de santé et de sécurité, avec des unités mobiles de dépistage par exemple, qu'événementiels avec des cars-podiums et cars-régies. *« Nous avons livré dix unités de mammographie pour l'Arabie Saoudite et quatorze autres unités de dépistage médical pour le Pakistan »*, signale Stéphane Girerd qui regrette le retard Français et Européen en matière de médecine mobile alors que les Etats-Unis y ont recours de façon massive. Sans doute un effet de la fameuse *« exception culturelle »* nationale.

B.G.

Saint-Aubert Carrosserie, nouvelle acquisition

Fin juin, Toutenkamion Groupe a élargi à la fois son outil industriel et sa zone de diffusion en faisant l'acquisition de Saint-Aubert Carrosserie, basé à Saint-Jean-d'Angély, près de Bordeaux. L'entreprise de 20 salariés conçoit et réalise des transformations de cabines et des aménagements spécifiques de véhicules pour le secteur public (centres hospitaliers, SAMU-SMUR, SDIS, police nationale…) et le secteur privé (producteurs de spiritueux, professionnels de la sécurité, de l'incendie et des secours, dépanneurs autoroutiers, moniteurs d'auto-écoles…).

Cette nouvelle acquisition complète la couverture géographique du groupe présent dans l'est avec Brevet Carrosserie, et le nord-ouest avec Euro-Shelter, deux entreprises intégrées au cours de ces dernières années. Pour Stéphane Girerd, il s'agit ainsi d'offrir un nouveau point de services aux clients de Toutenkamion Group et d'harmoniser les flux de production entre les quatre sites.

> *« Produit de l'innovation et de l'ingéniosité, le cinémobile de Toutenkamion amène le cinéma là où il n'y en a pas »*
>
> *Emmanuel Macron*

PUBLI INFORMATION

La société MATELEV - Groupe ACCES INDUSTRIE équipe le parc manutention de la société LECUREUR SEMENCES

La société MATELEV, basée à Meung sur Loire et spécialisée dans la vente et location de matériel de manutention équipe en location longue durée l'entreprise LECUREUR SEMENCES située à Artenay.

Avoir une visibilité à l'année de son budget manutention grâce à un loyer fixe sans se soucier des contraintes de maintenance et d'immobilisation de machines, sont déjà les premiers grands avantages de la location longue durée.

Cette solution est adoptée par la société LECUREUR SEMENCES, basée à Artenay qui a fait appel à MATELEV, pour la mise à disposition de huit chariots de manutention. Ces chariots frontaux avec une capacité de 2T à 3.5T et des énergies gaz et électrique sont utilisées pour leur site de production et leur plateforme logistique d'une superficie de 6000 m².

La société LECUREUR SEMENCES, réceptionne, trie et conditionne 100 000 QX par an et constitue le premier maillon de la chaine de production de la coopérative agricole SCAEL, en produisant et commercialisant des semences certifiées de céréales autogames et hybrides, protéagineuses. Sa mission principale est d'approvisionner les agriculteurs afin de garantir une culture homogène, régulière, propre et saine.

Réunis sur le site MATELEV de Meung sur Loire, de gauche à droite Jérôme Bourriot responsable chez Lecureur Semences, Arnault Paret attaché commercial chez MATELEV.

L'offre de Location Longue Durée de MATELEV assure une grande flexibilité en accompagnant les pics et les évolutions d'activités potentiels de son client. *« La signature de ce contrat de location avec LECUREUR SEMENCES s'inscrit totalement dans notre stratégie de développement d'un service de proximité et de qualité dans la durée »* Arnault Paret, attaché commercial MATELEV – ACCES INDUSTRIE.

Un réseau national de 38 agences

Implantée à Meung sur Loire depuis 1986, Matelev a rejoint le groupe Accès Industrie il y a deux ans. Concessionnaire de la marque Unicarriers dans la région, l'entreprise dispose d'un parc de près de 600 machines de manutention et levage. Avec un effectif de 25 personnes, elle assure la vente, la location courte ou longue durée et le SAV de ses clients. Son équipe de 12 techniciens dont 6 itinérants équipés de véhicules adaptés, peut intervenir sur les 6 départements du Centre-Val de Loire.

Duralex : honneurs élyséens sur le chemin de la relance

Le verre Picardie de Duralex était à l'honneur dans les salons de l'Élysée pour la grande exposition du *« fabriqué en France »*. Comme un signe d'encouragement depuis la reprise par Pyrex pour une relance ambitieuse.

De toutes les tailles et de différentes couleurs, un assortiment de verres Duralex s'exhibait au milieu du salon d'honneur de l'Élysée les 3 et 4 juillet derniers. Le fameux gobelet *« Picardie »*, celui au fond duquel les écoliers s'amusent à lire leur âge, était l'une des vedettes de la grande exposition du *« fabriqué en France »* réunissant 126 produits faisant la fierté du savoir-faire tricolore. Le président de la République en personne a passé en revue les verres fabriqués à la Chapelle-Saint-Mesmin lors de l'inauguration, le vendredi 2 juillet. Une légitime fierté pour Didier Le Tirant, le directeur administratif et financier du groupe Pyrex qui a repris Duralex en janvier. Accompagné de la maire de la Chapelle-Saint-Mesmin, Valérie Barthe-Cheneau, et de la députée LREM du Loiret, Caroline Janvier, il voyait dans cette mise en avant prestigieuse le signe d'un encouragement pour le plan de redressement concocté par le groupe Pyrex.

Didier Le Tirant, directeur administratif et financier du groupe Pyrex, était accompagné de Caroline Janvier, députée LRM du Loiret, et de Valérie Barthe-Chesneau, maire de la Chapelle-Saint-Mesmin, lors de l'inauguration de l'exposition du « fabriqué en France » à l'Élysée où les verres Picardie de Duralex étaient en vedette.

Changement d'échelle

« La marque Duralex bénéficie d'un fort attachement des consommateurs et je ne doute pas de la réussite du plan stratégique que nous mettons en place pour la relancer », indiquait-il. En rejoignant le groupe Pyrex, et sa maison-mère International Cookware détenue par le fonds franco-luxembourgeois Kartesia, Duralex change d'échelle et intègre un pôle dédié aux arts de la table réalisant 150 M€ de chiffre d'affaires et employant 800 salariés. Un pôle basé en Centre-Val de Loire avec l'usine Pyrex de Châteauroux (Indre) où travaillent 500 personnes, et le site Duralex de la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) dont les 250 collaborateurs ont tous été repris. *« Le sable à partir duquel nous fabriquons le verre provient d'une carrière de Seine-et-Marne, proche du nord du Loiret »*, ajoute Didier Le Tirant.

17 M€ pour la remise à niveau

Le groupe Pyrex a investi 21 M€ dans la reprise de Duralex, dont 4 M€ pour l'acquisition et 17 M€ pour la remise en état et la maintenance de l'outil industriel. S'il n'est pas question dans l'immédiat de changer le four, refait en 2017, les travaux vont porter sur l'amélioration des presses, la mise aux normes des équipements techniques et l'amélioration des conditions de travail. Des synergies seront recherchées avec le site de Châteauroux, proche de la saturation, tandis que celui de la Chapelle-Saint-Mesmin n'est exploité qu'à 40% de ses capacités.

Nouvelle dynamique commerciale

Outre la rénovation de l'outil de production, l'effort principal va porter sur l'activité commerciale. La directrice marketing du groupe Pyrex, Mélanie Lebranchu, avec laquelle nous avons pu échanger par ailleurs, estime que les deux marques sont totalement complémentaires. *« Il s'agit de produits iconiques,* souligne-t-elle. *Pyrex avec ses produits de cuisson et Duralex avec ses verres de table et ses boites de conservation, partagent des univers communs. Les nouvelles tendances en faveur du remplacement du plastique par le verre seront très porteuses ».*

Changement d'échelle aussi au rayon commercial pour Duralex qui ne disposait que de 6 commerciaux, alors que Pyrex aligne un bataillon de 70 vendeurs rayonnant sur 130 pays. *« Cela va permettre d'élargir fortement la distribution et de rejoindre de nouveaux réseaux »*, annonce Mélanie Lebranchu. De quoi écrire bientôt un nouvel âge au fond des verres Duralex.

B.G.

Brodelec, investir pour plus de qualité

S'il est une industrie ancienne et qui pourtant sait se réinventer, c'est bien la broderie. Brodelec à St Jean le Blanc en est un bel exemple. L'entreprise existe depuis 1977 et s'est modernisée à de nombreuses reprises. Elle le fait aujourd'hui encore par un investissement stratégique de 1,5M€.

Pionnière en France et meneuse en Europe, Brodelec introduisait il y a quinze ans la technique de l'impression numérique sur vêtements. L'industriel Loirétain a ainsi maintenu une avance technologique, lui offrant des gains de productivité et de qualité. En cette rentrée dynamique, il renouvelle une partie de son parc machines avec deux imprimantes dernier cri, permettant des effets 3D et de broderie imprimée.
Deux autres imprimantes d'un nouveau genre lui permettront de développer ses propres imprimés, à apposer à chaud sur des revêtements textiles organiques ou synthétiques. La qualité et la solidité, jusque-là réservées à de gros volumes et à des dessins limités en nombre de couleurs, sont désormais la norme.
Un investissement de 1,5 M€ pour des techniques inédites qui s'accompagne de la refonte de l'organisation du site de production.

Ces nouvelles technologies sont introduites pour la première fois sur le territoire. La diversité de savoir-faire permettra à Brodelec de répondre aux besoins publicitaires des entreprises (événements sportifs, salons, cadeaux d'affaires, …) et en vêtements de travail (EPI, corporate wear, …). *« Avec la flexibilité du parc machines et des différentes techniques, on travaille aussi bien avec les TPE et les artisans locaux que les multinationales,* explique Hugo Willems, directeur technique. *On sait désormais produire un nombre limité de pièces, tout en conférant au produit les spécificités techniques nécessaires au métier pour lequel il est utilisé. »*

C'est sans doute près de chez vous qu'ont été personnalisés les T-shirts, sacs de plage, mugs, et autres coussins que vous avez rapportés des boutiques souvenir bretonnes, normandes, corses ou encore montagnardes. Brodelec les approvisionne chaque saison, comme celles des zoos, musées, châteaux et parcs d'attraction.

La boutique connectée
Cette nouvelle offre de Brodelec fait fureur auprès des jeunes marques de vêtements, des clubs sportifs et des influenceurs/youtubeurs. Tous veulent convertir leurs followers en clients par des produits dérivés. Baptisée Dropshipprint.fr, cette méthode de production à la demande et à la pièce, répond aux nouveaux modes de consommation. Le client personnalise un vêtement ou accessoire unique, brodé ou imprimé à ses couleurs. Adieu la boutique dans la rue, tout est virtuel, sans local ni stock. Les commandes parviennent directement aux serveurs de Brodelec, qui produit à la demande, prépare les commandes et envoie aux consommateurs dans les 48 heures. Le vendeur ne gère plus la production et ne touche pas à la moindre marchandise. Pas de sur-production, plus de stocks, plus d'invendus ni de soldes.

Aller plus loin
Brodelec emploie aujourd'hui 45 salariés et a un besoin important d'embaucher, mais aussi de former sur ses nouvelles machines aux procédés novateurs. Comme cette imprimante numérique sur tissu, encore une première en France. *« Avec elle, on imprime en toutes quantités sur tous types de tissus,* poursuit Hugo Willems. *Le client obtient ici même, ce qu'il attendait plusieurs mois en Asie. En prime, un procédé novateur qui ne consomme pas d'eau et utilise des encres certifiées GOTS et OEKO-TEX ».* Ce renouveau met au premier plan les circuits courts. Le prochain défi de Brodelec sera de confectionner elle-même des T-shirts avant de les personnaliser.

Brodelec :
642 Rue Paul Héroult,
45650 Saint-Jean-le-Blanc

02 38 64 95 04
www.brodelec.fr

LIV'IN HOME déménage

Spécialisée dans les déménagements administratifs et industriels LIV'IN HOME s'installe sur la friche Germanaud, à Blois. Cela sent encore un peu la peinture dans ces nouveaux locaux fraichement rénovés de la rue André Boulle, mais les 3 000 m² sont prêts en cette rentrée pour accueillir les nouvelles activités de l'entreprise.

Créée en août 2020, LIV'IN HOME est spécialisé en déménagement d'entreprises et plus particulièrement en transfert de bureaux et d'administrations. Transférer une entreprise ou une activité industrielle n'est jamais simple, s'appuyer sur des professionnels est rassurant. L'expertise de LIV'IN HOME permet de réaliser une prestation sur-mesure offrant un transfert rapide et fiable. Dernièrement, les collaborateurs d'un établissement bancaire ont quitté leurs bureaux le vendredi soir pour retrouver un agencement à l'identique mais dans un autre lieu, dès le lundi matin.

Déménagement clé en main

Le transfert clé en main des entreprises permet le démontage, conditionnement des machines, débranchement et retranchement des fluides. Comme chaque établissement a sa spécialité, il est primordial de bien étudier en amont la demande. « *Le déménagement d'un Collège demande moins de technicité que le transfert d'ateliers néanmoins il est important de spécifier que le déplacement d'une bibliothèque, d'archives de Collectivités locales ou de Notaires exige une préparation rigoureuse avec nécessité de remise en place à l'identique* » précise Eric Jacquemetton, le directeur.

Livraison à 2

La plateforme LIV'IN HOME est aussi référente pour des enseignes nationales de cuisinistes pour particuliers & professionnels, Agenceurs, Designers d'intérieurs.

Elle gère et contrôle la réception de la marchandise, consolide la commande, prend directement le rendez-vous avec le client avant de le livrer. Un service clé en main que l'entreprise maitrise totalement.

LIVIN'HOME est spécialisé dans la livraison à deux, trois ou quatre personnes pour les gros volumes ou les charges lourdes. La prestation de livraison à 2 de matériel électroménager, de matériel médical, signifie que les colis sont déballés dans la pièce du choix du client avec branchement de l'appareil si besoin et récupération des emballages. Le savoir-faire des équipes a permis le référencement de LIV'IN HOME dans le 1er groupement de transporteurs spécialisés dans la livraison et l'installation de biens d'équipement de la maison et de l'entreprise.

Nouvelles orientations

L'entreprise complète son offre avec 3 nouveautés

- Garde-meubles : Une activité en containers spécifiques, la possibilité de louer un box individuel de 10 à 40 m², location de surfaces au sol.
- Stockage : Location de surfaces au sol avec prestations logistiques spécifiques
- Archivage : un service avec plus de 1 000 mètres linéaires, zone de stockage dédiée, picking des archives avec livraison du dossier appelé, enlèvements des archives avec classement, ainsi qu'un accès à vos documents sans rendez-vous les jours ouvrés.

© Freepik

LIV'IN HOME
Tél : 02 42 44 00 00
directionbtoc@livinhome.fr

L'Objet français prône le 100 % made in France pour les cadeaux professionnels

Dans une société en pleine mutation marquée par des bouleversements inédits (crises sanitaires, sociales et environnementales), les entreprises françaises ont accéléré en peu de temps leur transformation. Nombre d'entre elles s'engagent de plus en plus en faveur d'une démarche RSE. C'est dans cet état d'esprit que Claire Malet a créé L'Objet français, une nouvelle plateforme web proposant aux professionnels des objets publicitaires fabriqués uniquement en France.

« Acheter moins mais acheter mieux. » C'est avec cette phrase pour leitmotiv que la Loirétaine Claire Malet a créé L'Objet français, www.objet-francais.pub, une plateforme web qui propose aux entreprises privées, institutions, collectivités ou associations une sélection de 1 500 produits exclusivement fabriqués en France. *« Ma motivation première était avant tout de monter un nouveau projet en phase avec mes valeurs. Moi qui consomme local et made in France, je souhaitais pouvoir proposer à mes clients une offre 100% made in France avec des produits de grande qualité qui mettent en avant notre savoir-faire et notre patrimoine. Cela implique donc d'avoir une distribution plus sélective, en aidant nos clients à sélectionner les bons produits. Des produits simples, faciles à contrôler, qui correspondent aux normes françaises »*, explique Claire.

Claire Malet.

Finis donc les traditionnels porte-clés en plastique en guise de cadeau publicitaire, L'Objet français offre une sélection de produits fabriqués en France alliant qualité, savoir-faire et prestige. Des produits essentiels au quotidien en adéquation avec les tendances actuelles des consommateurs. De la maroquinerie à la gastronomie en passant par le champagne (bouteilles gravées) et l'artisanat (papeterie, bougies, senteurs), il est ici question d'objets personnalisés répondant aux critères suivants : traçabilité, circuit court et responsabilité sociétale. *« Des produits emprunts d'âme qui mettent en valeur le savoir-faire français »*, se réjouit la fondatrice.

Des produits engagés qui ont du sens

C'est en 2008 que Claire Malet s'est éprise des objets publicitaires. Elle crée sa première plateforme dédiée aux objets publicitaires écologiques : www.versionecologique.com. En 2013, elle réitère et lance le site www.objet-pubdesign.com afin de répondre à une demande plus large de la part des clients (high tech, haut de gamme, objets design…). En 2021, c'est donc L'Objet français qui voit le jour.

Que ce soit pour créer une nouvelle image de marque, renforcer des relations entre collaborateurs, lancer un nouveau service, remercier des clients, promouvoir un événement ou un produit, L'Objet français s'engage à livrer des articles issus de l'artisanat français, faits main par des fabricants experts dans leur secteur. Les goodies sont ensuite mis aux couleurs de l'annonceur (entreprises, associations, collectivités…). C'est un véritable partenariat que Claire Malet souhaite tisser avec ces artisans français. *« Nous collaborons par exemple avec l'unique et dernier fabricant français de crayons en bois. Ou encore avec un grand chocolatier de la région parisienne. C'est un honneur pour moi de pouvoir proposer ces pépites »*, commente Claire.

Optimisation de la cession d'entreprise. Dirigeant partant à la retraite / L'apport – Cession / La donation avant cession

La vente d'une d'entreprise, sociétés à l'IS (Impôt sur les Sociétés), donne lieu au paiement de deux impositions distinctes : les droits d'enregistrement à régler par le cessionnaire et l'impôt de plus-value à régler par le cédant

A. Droits d'enregistrement

Le montant de droits d'enregistrement peut varier de manière substantielle en fonction de la forme et la nature des actifs de la société cédée. Les cessions d'actions sont soumises aux droits d'enregistrement au taux de 0,1 %. Les cessions de parts sociales sont soumises aux droits d'enregistrement au taux de 3 % après un abattement de 23 000 €. Les droits d'enregistrement à régler sur les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière s'élèvent à 5 % du prix de cession.

Prenons l'hypothèse d'une cession d'entreprise à 1,5 M€, s'il s'agit d'une SARL le montant des droits d'enregistrement sera de 44 310 €, s'il s'agit d'une SAS le montant des droits à payer par le cessionnaire sera de 1 500 €. Ainsi la transformation en SAS permettra à votre acquéreur de bénéficier d'une économie de droits d'enregistrement de 42 810 €.

B. Imposition de la plus-value de cession

La loi de finance pour 2018 a instauré une « flat tax » : un prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 30 % correspondant à :

- 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu ;
- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Auquel s'ajoute la CEHR (contribution exceptionnelle sur les hauts revenus) pouvant aller jusqu'à 4 % au-delà d'un million d'euros de revenus pour un couple.

Pour les titres acquis avant le 1er janvier 2018, l'option pour l'ancien régime est toujours possible, à savoir plus-value imposée au barème progressif de l'IR après abattement pour durée de détention et aux prélèvements sociaux à 17,2 %.

Deux régimes coexistaient :

- Le régime de droit commun : 50 % + de 2 ans et 65 % + de 8 ans ;
- Le régime incitatif : 50 % + 1 an, 65 % + de 4 ans et 85 % + de 8 ans.

C. Optimisation de la plus-value de cession

1. Régime des dirigeants partant à la retraite

Sous respect de certains conditions strictes tenant à la société et au cédant, le dirigeant qui fait valoir ses droits à la retraite dans les 24 mois de la cession peut bénéficier d'un abattement de 500 000 € sur sa plus-value taxable à l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux restent dus sur la totalité de la plus-value.

Avec un IR forfaitaire à 12,8 %, l'abattement de 500 000 € peut permettre une économie maximale de 64 000 €.

2. L'apport-cession

La plus-value constatée lors de l'apport de titres à une société contrôlée par l'apporteur bénéficie du régime du report d'imposition. L'assiette de la plus-value est déterminée et figée à la date de l'apport.

En revanche, le report a pour effet de décaler l'imposition effective de cette plus-value à une date ultérieure. Les plus-values placées en report d'imposition sont imposées au titre de l'année au cours de laquelle intervient un événement de nature à mettre fin au report.

Exemple :

Madame Durand entend céder sa société pour 500 000 €, prix d'achat 200 000 €. La plus-value de cession s'élève à 300 000 €, la fiscalité correspondante s'élève donc à près de 91 000 € (PFU à 30 % + CEHR) soit un net disponible de 409 000 €.

Elle souhaite réinvestir son prix de cession dans la reprise d'une nouvelle activité économique et nous interroge afin de connaître la solution optimale fiscalement.

Nous lui préconisons la constitution d'une société Holding par apport de titres. Dans cette situation, la fiscalité calculée précédemment serait placée en report d'imposition (soit 91 000 €).

Situation 1 : la cession intervient dans les 3 ans de l'apport pour le même prix, Madame Durand devra réinvestir 60 % du prix de cession, soit 300 000 € dans les 24 mois de la cession. Le prix de cession correspondant au montant apporté, il n'y aura pas fiscalité sur la vente, la Holding encaissera 500 000 € nets.

Situation 2 : La cession intervient plus de 3 ans après l'apport au prix de 700 000 €.

Les plus-values réalisées lors de la cession de titres de participation détenus depuis au moins deux ans sont exonérées, sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges, fixée forfaitairement à 12 % du résultat net de plus-values de cession, comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice. En d'autres termes, le montant de plus-value serait taxé au maximum à 3,36 % (avec un IS à 28 %).

Plus-value = prix de cession – valeur d'apport = 700 000 – 500 000 € = 200 000 €

Imposition = 200 000 x 12 % x 28 % = 6 720 €.

La société Holding disposera d'un produit net de cession de l'ordre de 693 000 €.

Madame Durand n'aura pas d'obligation de remploi. Elle pourra utiliser le produit net de cession pour développer son patrimoine (immobilier physique, SCPI, capitalisation…).

3. La donation avant cession

a. La donation avant cession en pleine propriété

À condition que la donation intervienne sur la base du prix de cession envisagé, elle permet de purger la plus-value.

Les donataires cèdent les titres pour le montant qu'ils ont reçu et bénéficient donc d'un prix de cession net de fiscalité. Il est opportun de comparer la taxation applicable à la donation et l'imposition relative à la plus-value de cession.

Exemple : La société A a été valorisée 600 000 € (prix d'achat non significatif). M. Bertrand a 3 trois enfants et envisage d'utiliser l'abattement existant entre parent et enfant de 100 000 €.

Situation 1 : Cession puis donation

Prix de cession – fiscalité = 411 000 € (PFU à 30 % + CEHR).

S'il donne 100 000 € à chacun de ses trois enfants il ne lui restera plus que 111 000 € pour lui.

Situation 2 : Donation puis cession

Chaque enfant reçoit pour 100 000 € de titres qu'il revendra pour la même valeur, il disposera donc de 100 000 € nets. Monsieur Bertrand ne sera plus fiscalisé sur 600 000 € mais sur 300 000 € seulement. Il disposera ainsi d'un produit net de 209 000 €.

La donation avant cession permet ainsi à M. Bertrand de disposer d'un net supplémentaire de près de 98 000 €.

b. La donation avant cession en nue-propriété

La donation avec rétention d'usufruit viager permet au donateur de transmettre la nue-propriété tout en conservant l'usage et les fruits.

Lorsque les titres sont démembrés et en présence d'une convention de quasi-usufruit la fiscalité est réglée par l'usufruitier qui dispose du produit net de cession. Le prix de revient peut être majoré du montant transmis par donation (de l'accroissement de valeur de la nue-propriété constaté entre la date de l'acquisition initiale de la pleine propriété et la date de transmission de la nue-propriété). Les abattements appliqués sont sans impact.

Exemple : Cession à 1 200 000 € après donation en nue-propriété de l'ensemble des titres de la société : le gain net de frais d'acte et de droits de donation s'élève à 215 000 € pour M et Mme Durand. À leur décès les enfants disposeront d'une créance de restitutions de 1 200 000 €, soit une économie potentielle de droits de succession de 240 000 € avec un taux moyen d'imposition à 20 %.

En fonction de vos souhaits et objectifs nous serons à-même de vous accompagner dans la négociation avec votre vendeur/ acquéreur et de vous apporter une solution personnalisée répondant à vos attentes.

Magali Même-Simon
Ingénieur Financier et Patrimonial

Nicolas Duvivier
Avocat Associé

40 COLLABORATEURS AU SERVICE ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
paris@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
1 rue Jehan de Saveuse
4 quai Saint-Jean 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassocies.fr

www.duvivieretassocies.fr

À ORLÉANS, SOYEZ AU PREMIER RANG !

POUR VOS ÉVÈNEMENTS À PARTIR DE 2022, UN ÉQUIPEMENT MODULABLE UNIQUE EN FRANCE !

CO Met

ARENA SPORTS & GRANDS ÉVÈNEMENTS
10 000 PLACES

PALAIS DES CONGRÈS & AUDITORIUM
1 000 PLACES

PARC DES EXPOSITIONS
35 000 M²

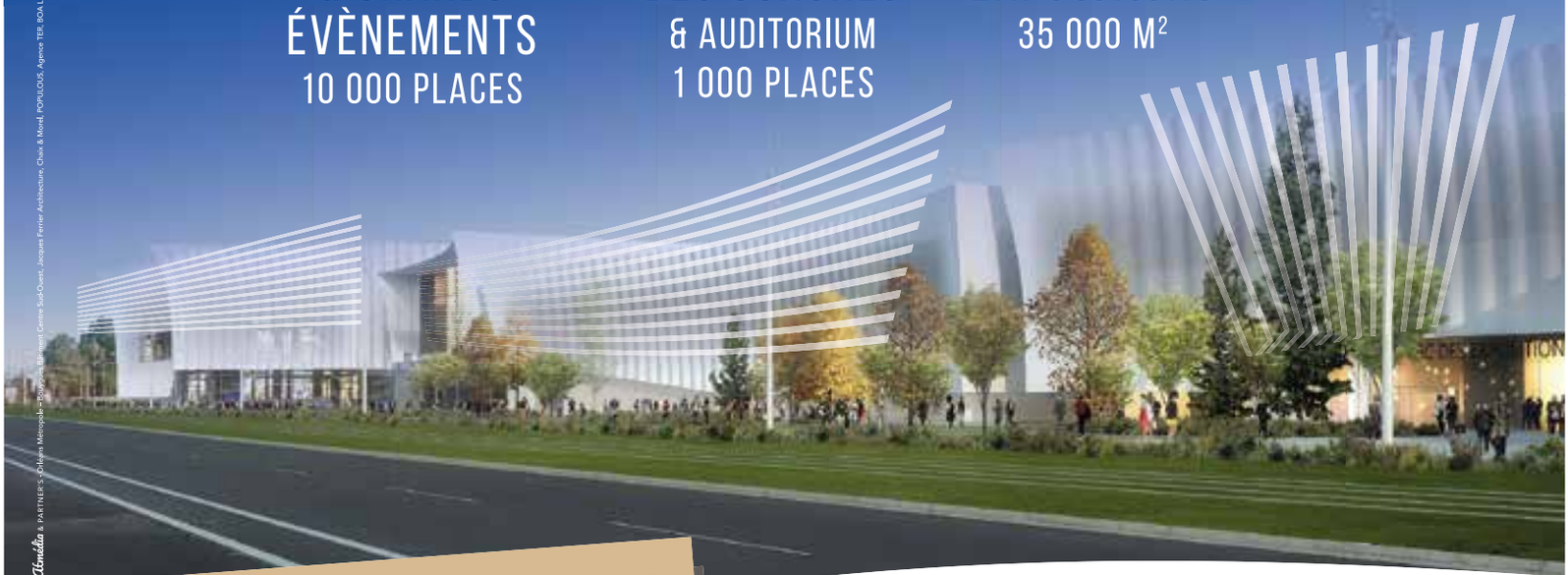

Conception : PARTNER'S - Orléans Métropole - Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest, Jacques Ferrier Architecture, Chaix & Morel, POPULOUS, Agence TER, BOA Light Studio.

CO Met ORLÉANS CONVENTION BUREAU DES CONGRÈS

PRÉPAREZ VOTRE ÉVÈNEMENT DÈS MAINTENANT !

www.convention-orleansmetropole.com
congres@tourisme-orleans.com
+33 (0)2 38 24 01 68/69

Centre-Val de Loire www.regioncentre-valdeloire.fr

Loiret votre Département

AGENCE NATIONALE DU SPORT

ORLÉANS MÉTROPOLE

Mobilité électrique et développement des bornes de recharge rapide sur autoroute : les réseaux électriques (Enedis et RTE) sont prêts

Plus de 500 000 véhicules légers électriques (VE) et hybrides rechargeables (VHR) sont en circulation en France après une année 2020 où les ventes ont été multipliées par trois. Pour répondre à ces nouveaux usages, Enedis apporte son expertise sur les 415 aires de services des autoroutes concernées par la loi[1] qui exige leur équipement en chargeurs de haute puissance, pour le 1er janvier 2023.

© Cyril Abad /Capa Pictures

Déployer des infrastructures de recharge sur autoroute pour accompagner le développement de la mobilité électrique

Les objectifs Européens et Français de réduction des émissions de CO2, peuvent compter sur un levier de taille avec le développement massif des véhicules électriques. La Programmation Pluriannuelle de l'Energie a fixé l'objectif d'atteindre 5,3 millions de VE en France d'ici 2028. Dès à présent, le développement de bornes de recharge haute puissance sur les aires de services permettra de faciliter l'usage des véhicules électriques sur des trajets de longues distances. Pour mener à bien ce projet d'aménagement de bornes de recharge, Enedis et RTE ont mené conjointement une étude consacrée à l'équipement des autoroutes en infrastructures de recharge nécessaires dans les 15 prochaines années. L'objectif de ce travail était d'évaluer le dimensionnement des stations de recharge pour les véhicules légers, ainsi que les coûts de raccordement et d'adaptation des réseaux à prévoir.

Deux scénarios pour anticiper l'avenir

Deux scénarios (scénario de référence et scénario haut) sont étudiés jusqu'à l'horizon 2035 pour refléter des configurations susceptibles d'avoir un impact sur les besoins de recharge sur autoroutes. Sur l'analyse à horizon 2028, seul le scénario de référence fait l'objet d'une évaluation. Les deux scénarios reposent sur le même nombre de véhicules électriques en circulation (5,3 millions en décembre 2028 et 15,6 millions en 2035), qui correspond à l'hypothèse haute considérée dans le rapport RTE-AVERE de 2019. Trois points diffèrent entre ces deux scénarios possibles :

- L'utilisation des véhicules électriques pour la mobilité de longue distance
- La taille des batteries qui conditionne le besoin de recharge sur autoroute
- Le critère de dimensionnement des stations de recharge

[1] *Décret n° 2021-159 du 12 février 2021 relatif aux obligations s'appliquant aux conventions de délégation autoroutières en matière de transition écologique.*

Les réseaux de transport et de distribution sont prêts à s'adapter !

Du point de vue technique, le raccordement de ces stations de recharge représente une activité bien connue sur le réseau de distribution. Il s'agira, pour 80% de ces activités, de créer de nouvelles liaisons entre le réseau HTA (Haute Tension) vers les postes sources existants, ou bien de renforcer ces derniers à travers une mutation de transformateurs. Côté financier, c'est un investissement sur les réseaux de Transport et de Distribution qui se situera, à terme et selon les deux scénarios, entre 300 et 600 M€ sur l'échelle nationale, soit entre 0,3 et 0,6% des investissements programmés par les Gestionnaires de Réseaux de Transport et les Gestionnaires de Réseaux de Distribution.

Pour le besoin en électricité du développement de ces stations de recharge, là aussi, les estimations permettent d'être optimistes. Selon les deux scénarios, en 2035, les consommations effectuées sur ce domaine ne représenteraient qu'un maximum de 0,7% de la consommation d'électricité totale en France avec des « pics» à anticiper sur des moments spécifiques de l'année : week-end prolongés, vacances estivales …

© Enedis / Jean-Lionel Dias

Sur les autoroutes du Centre-Val de Loire, 30 stations sont concernées

Avec pas moins de 30 aires de services , réparties sur les grands axes autoroutiers de la région Centre-Val de Loire, les trajets de longues distances effectués en véhicules électriques s'annoncent plus accessibles. Aujourd'hui, déjà 8 aires sont équipées, principalement sur l'A11 et l'A10. D'ici le 1er janvier 2023, l'objectif est d'avoir raccordé 100% de ces 30 aires d'autoroutes pour accompagner une mobilité qui ne cesse de croître. En effet, depuis le début de l'année 2021, 1 véhicule vendu dans la région sur 10 est soit hybride rechargeable, soit électrique. Pour atteindre cet objectif, les équipes d'Enedis apportent leur appui. Toute la particularité de ce programme réside dans les délais sollicitant la coordination de l'ensemble des acteurs. Les équipes d'Enedis sont donc pleinement mobilisées dans la réussite de ce projet. C'est donc avec une nette augmentation de 20% du nombre total de VE/VHR par rapport au total du mois de décembre 2020, que la transition écologique se concrétise en Centre-Val de Loire.

Enedis vous accompagne dans vos projets

Particuliers, professionnels, entreprises ; Enedis vous accompagne dans vos projets d'installation de borne de recharge.
Plus d'informations sur https://www.enedis.fr/.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

À Orléans, Gyrolift révolutionne le monde du handicap physique

Véritable innovation dans le monde du handicap physique, le gyrolift, qui permet aux personnes handicapées de se verticaliser et de se déplacer facilement, vient casser l'image classique du fauteuil roulant.

Solution de mobilité innovante et inclusive, le gyrolift est un fauteuil électrique et compact associant un gyropode permettant de se verticaliser et de se déplacer avec facilité.
L'idée est venue de Luc Soubielle, cofondateur, papa d'un enfant atteint d'une myopathie spinale. Durant l'été 2010, alors qu'il est en vacances au bord de la mer avec son fils, il teste un gyropode. Il trouve le produit génial en termes de maîtrise et de fonctionnalité (franchissement des obstacles, déplacement sur la plupart des terrains). Pourquoi ne pas l'adapter pour les personnes en situation de handicap ?
Très actif dans le milieu associatif, Luc Soubielle présente son idée à différents acteurs et est mis en relation avec l'équipe de robotique dédiée au handicap de l'université de Versailles. Ils décident de confier le développement d'une solution de mobilité basée sur la fluidité et les fonctionnalités du gyropode à un étudiant en thèse. Et cet étudiant, c'est Lambert Trénoras, ingénieur en robotique

© Gyrolift

spécialisée dans le handicap qui va travailler sous la direction d'Éric Monacelli. *« Au bout de trois ans, nous avions développé plusieurs prototypes que nous avons présentés à des professionnels du handicap, raconte Lambert Trénoras, président et co-fondateur de l'entreprise. Nous trouvions que c'était dommage de nous arrêter là alors nous avons créé la société Gyrolift en 2017. Depuis, nous avons réalisé deux levées de fonds et finalisé l'industrialisation du produit. Nous attendons les dernières certifications pour lancer, d'ici la fin de l'année, nous l'espérons, la mise sur le marché avec une première série de 50 gyrolifts. »*

Un fauteuil déstigmatisant pour les personnes en situation de handicap
En 2019, la société s'installe au LAB'O Village by CA Orléans. *« Nous cherchions un atelier pour assembler nous-mêmes les quelques 200 pièces usinées qui composent un gyrolift, explique Lambert Trénoras. C'est la conjonction de plusieurs facteurs, une véritable synergie, qui nous a menés vers Orléans ! »*

Gyrolift proposera son dispositif à travers des réseaux de distribution d'équipements médicaux. La société vendra également son équipement à des entreprises pour favoriser le maintien dans l'emploi et leur permettre de réduire la pénibilité de certaines tâches. *« Ainsi, elles ouvrent des postes qui n'étaient pas accessibles auparavant aux personnes en situation de handicap, par exemple, dans les plateformes logistiques. »*

Une étude récente indique qu'en moyenne, les personnes en situation de handicap ne parcourent que 500 mètres par jour avec un fauteuil manuel. En cause, la pénibilité et les contraintes liées à ces déplacements. *« Un gyrolift permet de se déplacer beaucoup plus facilement. De plus, il a un côté vraiment déstigmatisant. Le regard des autres change et c'est essentiel pour les personnes en situation de handicap. »*

Le gyrolift en chiffres
- Verticalisation jusqu'à 60°
- Extension complète des segments jambiers
- Angle de braquage de 0° lui permettant de faire un tour complet sur lui-même

« *L'Hilarante* » donne le sourire à la Couronnerie

PUBLI INFORMATION

À Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, l'ESAT de la Couronnerie conditionne une bière maison, à la cerise, pour donner du travail aux personnes en situation de handicap et délivrer un message de convivialité et d'ouverture.

Elle s'appelle *« L'Hilarante »*, non pas tant à cause de ses vertus festives mais plutôt en référence à l'ambiance joyeuse qui règne souvent dans les ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail). *« L'Hilarante »* est une bière spécialement élaborée pour l'ESAT de la Couronnerie dont les 107 travailleurs assurent le conditionnement : collage des étiquettes, préparation des emballages et des livraisons, stockage. *« La production et la commercialisation de cette bière permettent de fournir du travail à nos collaborateurs, et surtout de donner une image positive d'ouverture vers l'extérieur »*, explique Sandrine Courtat, la directrice de la Couronnerie. L'établissement est d'ailleurs en contact permanent avec le monde de l'entreprise au travers de ses cinq ateliers qui prennent en charge des activités de routage, de préparation de commandes, d'assemblage de pièces pour l'automobile ou la cosmétique. Les 107 travailleurs, en situation de handicap lié majoritairement à la motricité, sont encadrés par une équipe de 20 moniteurs et professionnels spécialisés.

Sandrine Courtat, directrice de la Couronnerie, et Agnès Garnier, attachée commerciale, présentent la bière à la cerise conditionnée sur place.

Une filière solidaire
Le lancement de la bière *« L'Hilarante »* a mobilisé une véritable filière solidaire en partant de la brasserie de l'Ecluse, à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, qui a élaboré la recette exclusive et produit les 3 000 premières bouteilles, jusqu'aux distributeurs (voir encadré), en passant par le créateur du visuel, le dessinateur de BD Stéphane Girard, alias GESS. Celui-ci a personnifié *« L'Hilarante »* sous le visage rieur d'une jeune femme portant des cerises en boucles d'oreilles. Car *« L'Hilarante »* est une bière à la cerise de l'orléanais, récoltée à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, et, en langue des signes, le mot cerise se forme avec deux doigts en fourche sur l'oreille.
Peu sucrée et légèrement acidulée aux aromes naturels de cerise, *« L'Hilarante »* semble rencontrer l'estime des consommateurs. En un mois, mille bouteilles ont déjà été vendues. D'autres cuvées suivront, à la cerise sans doute et au miel certainement. La Couronnerie se lance, en effet, dans l'apiculture et accueille depuis cet été sur son territoire vingt ruches gérées par Mathieu Noirot, de Saint-Martin d'Abbat. La rieuse *« Hilarante »* sera bientôt coiffée d'une couronne d'abeilles.

Pratique :
Commande de bière « L'Hilarante » : https://apirjso-couronnerie.fr/ (rubrique actualités).
3,36€ la bouteille.
Contact : 02 38 56 66 33
apc.commercial@couronnerie.com

L'U2P accompagne les entreprises artisanales pour la reprise

Organisation représentative des entreprises de proximité, l'U2P regroupe quatre grandes familles professionnelles : les artisans du bâtiment, les métiers de service et les métiers de bouche ainsi que les professionnels libéraux indépendants. Elle défend leurs intérêts et les représente dans les instances régionales que départementales, dont l'organisation et la gestion sont paritaires. Au niveau national, l'U2P représente 3 millions de TPE-PME soit les 2/3 des entreprises françaises.
En région Centre-Val de Loire, outre les professions libérales, l'U2P représente près du tiers des 56 000 artisans au cœur de l'économie réelle. Ses priorités portent notamment sur la formation et le soutien à l'économie locale. À ce titre, elle accompagne les entreprises artisanales sur le chemin de la reprise économique. L'U2P présentera des listes de candidats aux élections des chambre de métiers en octobre prochain.

Interview

Géraldine Ferteux, présidente d'U2P Centre-Val de Loire

« Les professionnels de proximité, acteurs du développement local »

Géraldine Ferteux préside l'U2P du Centre-Val de Loire depuis trois ans. Coiffeuse à Chambray-les-Tours (Indre-et-Loire), elle est également présidente de la CNAMS Centre-Val de Loire et de l'union nationale des entreprises de coiffure 37/41.

L'Épicentre : Quelles sont les missions principales de l'U2P ?

Géraldine Ferteux : *L'U2P est l'une des trois organisations patronales représentatives au niveau national, régional et interprofessionnel. À ce titre, des représentants de l'U2P siègent dans toutes les instances paritaires comme le CESER, l'URSSAF, la Carsat, la CPAM, Pôle Emploi, les tribunaux de commerce, les conseils de prud'hommes, …etc.*
C'est notre rôle de représentation et de défense des intérêts de nos adhérents, mais nous avons aussi un rôle de promotion des métiers de proximité. Nous souhaitons favoriser un environnement économique, fiscal et social, propice au développement des entreprises que nous représentons.

Géraldine Ferteux, Présidente de l'U2P Centre-Val de Loire.

Quelles sont les priorités de l'U2P en région Centre-Val de Loire ?

G.F. : *L'une de nos grandes priorités est centrée sur la formation professionnelle et l'emploi. Nous intervenons auprès de tous les opérateurs de ce secteur pour développer la formation dans nos métiers et favoriser le retour à l'emploi des personnes en rupture avec le monde du travail. L'U2P est signataire du pacte régional économique et social et prend toute sa part dans le plan « un jeune, une solution ». Il faut savoir que les entreprises de proximité forment la moitié des apprentis du pays.*
L'autre grande priorité est de soutenir l'économie locale au travers des métiers de proximité.

De quelle façon l'U2P peut-elle soutenir l'économie locale ?

G.F. : *Du fait de notre présence au sein de toutes les instances économiques, sociales et juridiques, nous portons la voix des professionnels de proximité pour favoriser les conditions de développement au cœur de l'économie réelle. Par exemple, nous intervenons auprès des structures économiques régionales pour essayer d'amortir les effets de l'augmentation du coût des matières premières qui mettent en difficulté les métiers du bâtiment.*

Quels sont les domaines sur lesquels vous exercer une vigilance particulière pour la défense des professionnels de proximité ?

G.F. : *L'U2P est particulièrement attentive au projet de refonte du code de l'artisanat envisagé par le gouvernement. Nous veillerons à ce que la réforme ne remette pas en cause les principes de qualifications, de labels et brevets des différents métiers que nous représentons en intervenant auprès des élus et parlementaires.*
Nous menons aussi des combats contre la concurrence déloyale créé par de fausses activités artisanales ou le travail dissimulé. L'U2P souhaite également faciliter l'accès des professionnels de proximité aux marchés publics et aux financements européens en simplifiant les procédures.
Défendre les professionnels de proximité, c'est promouvoir une économie créatrice de richesses et d'emplois, source de cohésion sociale et actrice du développement durable.

Les engagements de l'U2P pour les élections des Chambres de Métiers

L'U2P s'engage avec conviction dans les élections aux Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) qui auront lieu du 1er au 14 octobre 2021.
La liste *« LA VOIX DES ARTISANS »* présentée par l'U2P est composée d'artisans issus de tous les métiers de l'artisanat, qui se mettront au service exclusif des artisans et ne braderont pas leurs intérêts au profit des grandes entreprises, à la différence des listes des organisations concurrentes.

Nous sommes 1 700 000 artisans en France, notre voix doit compter. C'est pourquoi, au-delà des combats déjà engagés par l'U2P, les candidats *« LA VOIX DES ARTISANS »* prennent sept engagements principaux :

- Nous assurerons un service de proximité à chaque artisan, au plus près de son lieu d'activité, par l'intermédiaire de la Chambre de niveau départemental et des commissions territoriales de proximité
- Nous garantirons une gestion performante des Centres de formation d'apprentis -CFA afin qu'ils répondent efficacement aux besoins en compétences des entreprises artisanales
- Nous mènerons une politique active de développement des activités artisanales dans le centre des villes et des villages
- Nous placerons au cœur de notre action la simplification des formalités administratives, notamment en défendant le principe d'une déclaration unique et simplifiée pour toutes les administrations
- Nous renforcerons l'accompagnement des artisans, des porteurs de projet et des créateurs-repreneurs d'entreprise artisanale
- Nous défendrons auprès des collectivités territoriales un aménagement commercial et urbain adapté à l'activité des artisans (régulation des ouvertures de grandes surfaces, stationnements en zone de chalandise) et qui ne fasse pas obstacle à leurs déplacements (restrictions de trafic et zones à faible émission -ZFE-)
- Nous mutualiserons les moyens des CMA pour optimiser le service aux artisans ; nous nous opposerons à la fusion des CMA et des CCI pour continuer à défendre les besoins spécifiques des entreprises artisanales

Les investissements d'avenir par l'exemple

Destiné à financer les projets de recherche et de croissance économique sur le long terme, le programme régional d'investissements d'avenir met 38 M€ sur la table. Des exemples d'entreprises qui en bénéficient ont été présentés lors d'un comité de pilotage au Lab'O.

« Vous m'avez mise de bonne humeur ! » s'est réjouie Régine Engström, préfète de la région Centre-Val de Loire en clôturant la matinée consacrée au volet régional du programme d'investissement d'avenir (PIA), le 22 juillet au Lab'O. Ce ton enjoué était nourri par les exemples de projets de développement présentés par deux entreprises et deux structures bénéficiant du soutien financier de ce fameux PIA. La journée revêtait un caractère exceptionnel en raison de la présence de Guillaume Boudy, Secrétaire Général pour l'Investissement, rattaché au Premier Ministre. *« Je tiens à rencontrer les acteurs locaux personnellement en y consacrant du temps »* a-t-il indiqué. Outre les présentations et témoignages de la matinée, le programme comportait également un après-midi de visites : BRGM, CNRS, AgreenTechValley et Greenpharma.

Rattaché au Premier Ministre, le Secrétaire Général pour l'Investissement, Guillaume Boudy, a exposé les grands axes du Programme d'Investissements d'Avenir dont la quatrième édition s'élève à 20 milliards d'euros au niveau national.

Des opportunités de développement

« Votre région présente de magnifiques opportunités de développement avec ses domaines d'excellence de l'agroalimentaire, de la santé et de la cosmétique, a estimé Guillaume Boudy. *Elle est aussi idéalement placée et préserve une taille et une qualité humaines »*. La région Centre-Val de Loire bénéficie du Programme d'Investissements d'Avenir, qui en est à sa quatrième édition, à la fois grâce aux dispositifs nationaux et par l'intermédiaire d'une enveloppe de 38 M€ financée à parité par l'État et la Région. Pour François Bonneau, président du Conseil Régional, le PIA doit *« favoriser l'accélération des mutations, en se plaçant à la jonction entre la volonté gouvernementale et les énergies des territoires »*.

PUBLI-RÉDACTIONNEL

» Harmonie Mutuelle, plus que jamais aux côtés des entreprises

Aujourd'hui plus que jamais, avec les impacts de la crise sanitaire, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle s'engage toujours plus fortement à leurs côtés, pour agir ensemble dans l'intérêt collectif et les accompagner dans la protection et le développement de leur potentiel humain.

RENFORCER LE POTENTIEL HUMAIN, LEVIER DE PERFORMANCE

Pour s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients et rester compétitives, les entreprises sont contraintes de se transformer rapidement. Cela génère des tensions à tous les niveaux, avec des conséquences directes sur les personnes et sur la performance sociale et économique. Entrepreneur du mieux vivre, Harmonie Mutuelle propose aux entreprises son expertise en santé et prévention, sur les risques psychosociaux, l'employabilité et la gestion du capital santé. Elle a notamment déployé la solution « Harmonie Potentiel Humain™ », un diagnostic scientifique complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés.

CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Harmonie Mutuelle est devenue Entreprise Mutualiste à Mission le 6 juillet 2021. Sa raison d'être – « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs » – couvre de nombreux domaines d'intervention liés aux entreprises, comme le milieu ou les conditions de travail. Elle met ainsi en place sur tous ses territoires des Lab' Entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise et aux entrepreneurs d'échanger avec leurs pairs et des experts des solutions innovantes, solidaires et collectives. Harmonie Mutuelle est également engagée dans des fonds de soutien aux entreprises, à l'image du Fonds « Harmonie Mutuelle Emplois France », créé en 2020 pour accompagner les entreprises cotées ou non (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois.

« L'énergie des collaborateurs est sans aucun doute un levier de performance sociale et économique. Les dirigeants d'entreprise ont besoin de collègues engagés, au meilleur de leur forme. Or, cela ne s'impose pas, cela se provoque, se construit et s'entretient. Les bénéfices d'une démarche basée sur le potentiel humain et la qualité de vie au travail sont nombreux : motiver, fidéliser... Harmonie Mutuelle, acteur historique majeur de la région, accompagne les entreprises, clientes ou non, et leurs salariés dans leurs différents moments de vie. »
Thomas Coutanceau, Directeur Région Centre-Val de Loire, Harmonie Mutuelle.

Harmonie mutuelle GROUPE VYV AVANÇONS collectif

MUTUALITÉ MEMBRE DE LA FRANÇAISE

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° SIREN 538 518 473, n° LEI 969500JLU5ZH89G4TD57.

Techniquement, le PIA peut représenter des montants de 300 K€ à 1,5 M€, dont 60 à 70% sous forme de subventions, le reste en avances remboursables.

Echographie et cosmétique

Plusieurs témoignages sont venus ensuite illustrer les différentes formes que peut prendre le PIA. Ainsi, l'entreprise tourangelle Vermon va-t-elle pouvoir agrandir son usine de fabrication de sondes échographiques et acquérir de nouvelles machines pour 1,256 M€ dont 733 K€ financés par le PIA.

Le directeur général de la Cosmetic Valley, Christophe Masson, a ensuite présenté le « *Beauty Hub* » de Chartres, l'accélérateur numérique dédié à l'innovation dans la filière maquillage et cosmétique. Il sera complété par un « *Beauty Fab* », atelier numérique de conception de prototypes, les deux structures pouvant ensuite rejoindre la maison internationale de la cosmétique qui devrait ouvrir en 2024 à Chartres.

Dans un domaine plus orienté vers la recherche et l'enseignement, axe important du PIA, des projets comme celui du « *Digital Learning Lab* » des universités de Tours et Orléans, et celui du Campus des métiers et des qualifications consacré au « *Patrimoine, métiers d'art et tourisme* », ont également été présentés. En Centre-Val de Loire, les investissements semblent avoir encore un bel avenir.

B.G.

La délégation a visité l'après-midi plusieurs entreprises et laboratoires dont le site du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières).

> *« Votre région présente de magnifiques opportunités de développement avec ses domaines d'excellence de l'agroalimentaire, de la santé et de la cosmétique »*
>
> *Guillaume Boudy*

Tous mécènes !

Le mécénat d'entreprise n'est pas une idée neuve, mais il a considérablement évolué ces vingt dernières années. S'il fut longtemps pratiqué par les entreprises du CAC40 et plus généralement par les grands groupes parisiens, les PME s'en sont désormais saisies, y compris en région, comprenant l'intérêt d'un partage réciproque, de valeurs morales et de savoirs.
Peu à peu, l'idée fait donc son chemin ; d'autant que les ambitions des chefs d'entreprises sont souvent partagées par les salariés eux-mêmes, qui deviennent les ambassadeurs d'un engagement sociétal de leur entreprise dont ils sont fiers, et dont ils profitent légitimement en retour.
Détail de ce qu'est le mécénat, de ce qu'il peut apporter aux uns et aux autres, et de sa fiscalité… car il faut bien dire quelques gros mots !

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

© Léonard de Serres

© Ville de Blois - Joël David et Olivier Dennix

© Domaine national de Chambord Olivier Marchart

© Les photographies de Baloulumix

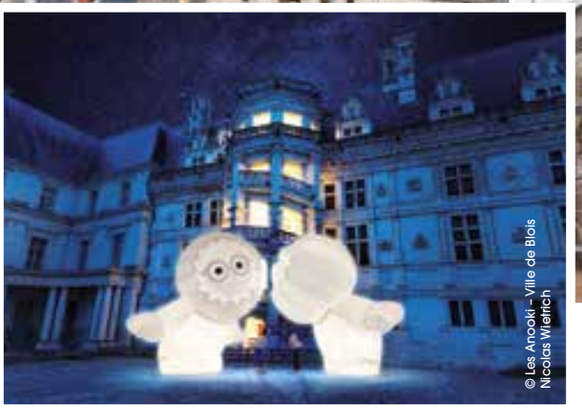
© Les Anooki - Ville de Blois Nicolas Wietrich

Depuis plus de cinquante ans, le festival de la Chaise-Dieu réunit les plus prestigieux musiciens de musique sacrée. Lorsque Clémence Deback en intègre l'organisation pour s'occuper du mécénat, elle se met en tête de bousculer les habitudes en allant solliciter, outre les grands groupes, les PME et TPE locales. La mission est d'autant plus ardue que les entreprises ne savent pas comment faire et restent persuadées que le mécénat n'est pas pour elles. *« C'est là que je me suis rendu compte du chemin à parcourir,* explique Clémence. *Les petites entreprises sont persuadées que le mécénat est réservé aux grands qui ont des moyens, humains et financiers ».*
Après avoir réussi son pari en Haute-Loire, Clémence Deback a créé de toutes pièces, l'outil qui semblait manquer au mécénat. Une entité qui fait le lien entre l'association et l'entreprise mécène, mais plus encore, entre les hommes et les femmes qui ont tant à partager. *« Il faut faire se rencontrer les gens,* poursuit Clémence Deback, *créer un lien et libérer les contraintes administratives. »*

Faire du bien et du gain

Ainsi est née en 2020, *« Esprit mécénat »*. Une équipe de six personnes qui constitue ce qui s'appelle depuis peu une *« entreprise à mission »* (elles sont 120 aujourd'hui en France). Le concept est récent et dit sans détour la volonté d'agir pour le bien collectif. Avec Aline Bouchard de la Poterie et Karine Prigent, ces trois orléanaises ont aussi développé leur plateforme digitale *« we »* et le programme qui l'accompagne *« dites we »*. La plateforme est une entrée en matière, un outil pour faire matcher l'offre et la demande. Sur cette plateforme sont présentés les projets, les besoins et les ambitions ; les chefs d'entreprises peuvent ainsi valider un choix en cohérence avec leurs envies. *« L'humain vient en plus du digital, s'empresse d'ajouter Clémence, car il faut ensuite que les gens se rencontrent, se parlent et construisent le projet commun »*. C'est là que le mécénat prend sa valeur.

Répondre à des besoins réciproques

Le mécénat s'exerce dans tous les domaines de la société ou presque, dès lors qu'il répond aux règles en vigueur. La santé, l'éducation et la culture sont les trois sujets majeurs, le sport est au pied du podium. La loi Aillagon, votée durant l'été 2003 va révolutionner le monde du mécénat et donner un bol d'air aux associations et institutions qui désormais vivent plus largement de leurs bonnes intentions.
La Loi LME, pour la modernisation de l'économie, autorise quant à elle la création de fonds de dotation. Une autre révolution dont vont se saisir un grand nombre de structures publiques, comme la ville de Bordeaux pour n'en citer qu'une.
« Les associations sont à leur façon des lanceurs d'alerte sur des sujets sociétaux, observe Clémence Deback. *Elles ont de surcroit une agilité que n'ont ni l'entreprise ni l'institution »*. Elles ont donc besoin les unes des autres, on le verra avec l'hôpital de Tours, le musée d'Orléans, le domaine de Chambord.
À Paris, la prestigieuse école Science-Po, finance par le mécénat ses sportifs de très haut niveau, et les grands groupes participent largement aux *« Écoles de la deuxième chance »* et au programme Espérance banlieue. *« Il s'agit d'embarquer les salariés dans autre chose que le business, et au-delà de la RSE et du bénévolat »*, poursuit Clémence. La crise sanitaire fut d'ailleurs un révélateur. Les collaborateurs veulent donner du sens à leur vie de travail. Ce sera sans doute l'un des effets positifs du COVID. Assister à un concert de Radio France ou un match de football, mais si en plus, on rencontre les musiciens et les sportifs, voilà une façon de sortir de la zone de connaissance du salarié.

Le mécénat, comment ça marche ?

Pour faire simple, il s'exerce sous trois formes principales.
- Le mécénat financier consiste à faire un chèque dont 60% du montant (66% pour les particuliers), sera défalqué des impôts. La très grande majorité des entreprises utilise ce canal.

- Le mécénat en nature est encore peu utilisé, mais s'affirme peu à peu. Il s'agit pour une entreprise d'offrir son cœur de métier en faisant don de produits qu'elle fabrique, ou de prestations de services. Un garage automobile par exemple met à disposition d'une manifestation sportive ou culturelle, une voiture logotée pour transporter les artistes ou les sportifs. C'est une ligne budgétaire en moins pour l'association qui ne rentre pas d'argent dans sa comptabilité, et un plus pour l'entreprise qui se fait connaître.

- Enfin, le mécénat de compétence, consiste à mettre à la disposition de l'association, un salarié pour quelques jours ou quelques mois. Cela suppose que ladite entreprise ait une certaine agilité et une grande stabilité de ses effectifs. Ce sont donc souvent des grands groupes qui le pratiquent. Orange, SNCF, La Poste ou ADP sont de celles-là. Elles détachent en général des salariés près de la retraite, forts d'une grande expérience, mais sans plus de perspective d'évolution, qui vont ainsi s'investir dans un secteur proche de leur compétence.
« L'essentiel tient à la personnalité du chef d'entreprise, observe Clémence Deback. *C'est lui qui souvent donne l'impulsion, fait les choix stratégiques qui vont initier la démarche du mécénat, quelle qu'en soit la forme »*. L'un de ces choix est l'objet du mécénat ; un tableau à restaurer, une association caritative à soutenir ou un club de sport à équiper. Enfin, se pose la question *« local ou national »* ? Le local a l'avantage d'impliquer l'entreprise dans des projets visibles par les salariés et les clients, et de participer à l'environnement naturel, autre qu'économique.

Restaurateurs et hébergeurs, faites-vous accompagner par un des partenaires de l'ADEME pour un diagnostic gratuit et la conception d'un plan d'actions

• Sur la base de votre plan d'actions, le Fonds Tourisme Durable permet d'accéder à des aides forfaitaires dans tous les domaines de la transition écologique. Les aides visent à : réduire et maîtriser les coûts fixes (énergie, eau, déchets, gaspillage alimentaire) ; ancrer dans les territoires et la chaîne de valeur locale avec des produits de qualité (circuits courts de proximité et de qualité, synergies pérennes avec les acteurs du tourisme local et les producteurs locaux) ; favoriser l'engagement écologique comme un avantage concurrentiel et point de différenciation par la valorisation des démarches (outils de communication).

L'ADEME vous donne les moyens de vous engager pour :
développer les principes de l'alimentation durable (local, de saison, bas carbone…) ; accompagner les petits investissements dans le cadre de l'économie circulaire ; sensibiliser/former l'ensemble de l'écosystème : fournisseurs, salariés et clients.

Pour l'histoire et l'architecture

Le « *Logis des Gouverneurs* », rue Malraux à Tours, est un bel exemple de mécénat dans lequel se rejoignent la culture et l'architecture. La SAT, société d'archéologie de Tours, que préside Yves Cogoluegnes, est en train de le faire restaurer pour qu'il devienne sa bibliothèque. 12 000 ouvrages historiques attendent avec impatience la fin des travaux, prévue au printemps 2022. Le chantier est aussi imposant que passionnant, et suppose des fonds conséquents que la SAT réunit progressivement par le biais du mécénat. Yves Cogoluegnes fait les comptes : « *Nous avons acheté le bâtiment 35 000 € à la ville. Le budget global pour la restauration est de 500 000 €, que nous réunissons par l'appel à la générosité des entreprises et des particuliers* ». Certes, la somme est conséquente, mais la SAT n'en n'est pas à son coup d'essai puisqu'elle avait déjà réhabilité l'ancienne chapelle romane St Libert (à quelques enjambées de là), pour en faire son siège. Le chantier avait coûté 1,3M€, mené sans encombre et pour un résultat exemplaire.

Si cette partie du Logis du Gouverneur n'est pas classée, le site est au cœur d'une zone protégée, ce qui rend l'exercice tout aussi délicat. D'autant qu'il ne sera gardé que l'enveloppe du bâtiment. La toiture a déjà été refaite, tout l'intérieur mis à nu et les deux étages seront prochainement reconstruits de toutes pièces. Au final, il y aura une salle de lecture en rez-de-chaussée et deux étages de rayonnages et de consultation. La façade sera ravalée et fera de cet endroit un site visible de tous, une vitrine pour l'histoire de la ville.

Nul doute que Charles VII, qui fit construire le bâtiment pour y abriter la famille royale, verrait d'un très bon œil cette opération de mécénat.

Les donateurs quant à eux, outre la défiscalisation qu'ils sont en droit d'espérer, pourront profiter indépendamment de la chapelle Saint Libert et de la bibliothèque comme lieux d'exception, pour organiser une réunion ou entendre une conférence historique. Une façon rare de s'inscrire dans l'histoire de la ville.

Charité bien ordonnée

C'est à un legs de la comtesse de Clocheville en 1880, que l'on doit la création de l'hôpital éponyme dans la bonne ville de Tours. À la mort de son fils Gatien, âgé à peine de 18 ans, elle choisit de faire don à la ville d'un hôtel particulier, dans l'idée qu'il soit aménagé pour accueillir les enfants malades.

Quatre siècles plus tôt, les Hospices de Beaune avaient été fondés par Nicolas Rolin, seigneur d'Autun, mais cette fois, « *dans l'intérêt de son salut…* ». Quoi qu'il en soit, les hôpitaux ont cette tradition de la charité chrétienne. Le CHU de Tours en profite naturellement, sans pour autant la cultiver outre-mesure. En 2016, Elodie Gaspard est recrutée pour s'atteler à la question, en structurant l'existant et en sollicitant de nouveaux donateurs.

« *Le mécénat a pour nous la vertu de permettre aux équipes médicales ou d'encadrement des enfants, de monter des projets pour lesquels l'hôpital n'a pas de ligne budgétaire, explique-t-elle. Il faut que le projet soit innovant, souvent dans l'idée d'améliorer l'accueil et la qualité des soins* ». Où l'on parle de décoration murale, de l'achat de casques de réalité virtuelle pour apaiser la douleur, de sport adapté en psychiatrie, et même d'outils de formation. « *Avec la crise sanitaire,* poursuit Elodie, *les fonds dont nous disposions nous ont permis d'acheter des tablettes pour que les enfants puissent contacter leurs parents en visio* ».

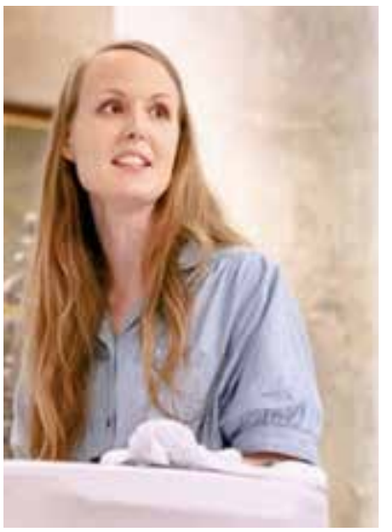

Elodie Gaspard.

Depuis 2016, un peu plus d'un million a été collecté, soit presque 300 000 € par an en temps normal. Les donateurs répondent ainsi aux projets présentés aux deux commissions annuelles, auxquelles participent des personnalités du CHU, mais aussi des chefs d'entreprises, ainsi que des associations et des représentants des usagers. Au final, c'est le conseil d'administration de la fondation qui tranche. « *Cet argent permet d'aller plus vite et de faire émerger des projets qui ne verraient pas le jour autrement* ».

Alors en échange, que peuvent attendre les mécènes ? Pas grand-chose à vrai dire. « *Je ne peux pas faire gagner de tours de scanner ou d'IRM,* s'amuse Elodie Gaspard, *tout au plus inscrire un nom sur une plaque. Mais ce n'est pas la renommée qu'attendent les mécènes de l'hôpital. S'ils donnent, c'est souvent en lien à des histoires de famille, poignantes et qui ne nécessitent rien d'autre que l'assurance d'avoir aidé des enfants* ».

On travaille bien entendu avec les associations comme ADEL pour l'oncologie pédiatrique, ou Saperlipopette, en ayant soin de ne jamais leur faire d'ombre.

> *« Je ne peux pas faire gagner des tours de scanner ou d'IRM »*

Opéra de TOURS, la reconquête

Dans un budget qui avoisine les 6M€, le mécénat ne représente qu'un faible pourcentage dans le fonctionnement et les investissements de l'Opéra de Tours. Le travail de prospection revient à Margaux Sulmon, chargée du mécénat et de la communication. *« C'est un travail de fond que nous renforçons, dit-elle, d'autant que le COVID nous a fait très mal »*.
Le mécénat est principalement l'affaire des entreprises, même si quelques particuliers passionnés prennent aussi part à l'effort collectif. *« Elles s'engagent à l'année, poursuit Margaux, souvent par une convention, et soutiennent ainsi la saison complète »*.
La contrepartie est évidente : des places bien situées, des concerts en famille, une soirée d'entreprise avec la totale : découverte des cintres, de la machinerie et des corps de métier qui animent le théâtre.
Mais l'institution va plus loin dans le rapprochement à l'entreprise. Le chef de l'orchestre symphonique de la Région Centre-Val de Loire, Laurent Campellone, également directeur

© Les photographies de Batoulumix

administratif de l'Opéra, tient régulièrement une conférence intitulée *« direction d'orchestre et management »*. Le rendez-vous se tient au sein même de l'Opéra ou dans l'entreprise. *« On envisage aussi de proposer des concerts dans l'entreprise,* poursuit Margaux, *des soirées musique et vin et pourquoi pas de louer l'opéra, une salle magnifique de 900 places »*.

Recherche fleuriste désespérément !
Il n'y a pas de profil type des entreprises partenaires. Ce cercle très ouvert comprend des banques, des résidences senior et toutes sortes de PME de l'industrie. Si la Caisse des dépôts soutient, il est vrai, les saisons depuis longtemps, le Crédit Agricole, la clinique St Gatien, ou plus étonnant encore CYFAC, une entreprise de cycles, et le Domaine de Montoray, pérennisent un mécénat tant financier qu'en nature parfois.
D'ailleurs Margaux Sulmon ne manque pas l'occasion de dire qu'elle cherche une nouvelle voiture pour transporter les musiciens, et un fleuriste pour accueillir les artistes !
Des artistes sensibles aux actions que mène l'Opéra grâce parfois à ces dons. *« On mène des actions culturelles et éducatives qui comptent beaucoup dans la vie de l'orchestre. On travaille avec un grand nombre d'associations, grâce auxquelles et pour lesquelles on fait venir des publics particuliers, personnes handicapées qui habituellement ne peuvent assister à une représentation classique »*.

L'Opéra de Tours a récemment initié un cercle de mécènes réservé cette fois aux particuliers. Les dons sont de 100€, ou 150€ en duo, avec des invitations aux avant-premières, le cocktail et visite des coulisses.

PUBLI INFORMATION

Réseau Entreprendre Loir et Berry en quête de parrains

Face à une augmentation de la demande, le Réseau Entreprendre Loir et Berry recherche des chefs d'entreprise prêts à s'engager pour parrainer des créateurs ou repreneurs d'entreprise. Il s'agit de donner un peu de temps et beaucoup de bienveillance.

L'effet Covid semble avoir joué aussi sur la création et la reprise d'entreprise. Alors que l'an dernier, 120 demandes de soutien par le Réseau Entreprendre Loir et Berry avaient été déposées, on en dénombre 116 pour les seuls six premiers mois de cette année. Le souhait de certains dirigeants, déstabilisés par la crise, de se *« mettre à leur compte »* en créant ou reprenant une entreprise peut expliquer ce phénomène qui illustre aussi la notoriété, et l'efficacité, du Réseau Entreprendre. Depuis sa création en 1986, dans le Nord, il a fait la preuve de l'intérêt du parrainage pour la réussite des projets d'activités économiques, et donc la création d'emplois.

30 heures de bénévolat
Le principe est simple : le chef d'entreprise adhérent de l'association, lui-même employeur, s'engage à consacrer, bénévolement, une trentaine d'heures par an à l'évaluation de projets entrepreneuriaux à fort potentiel de création d'emplois ou au suivi d'un lauréat pendant deux ans.

Un comité d'engagement se réunit régulièrement pour statuer sur les projets et le montant des prêts d'honneur. Lors de ce comité, à la fin juillet, les participants ont soutenu un projet d'hôtel à Montargis,... avec enthousiasme !

Ce dernier, outre cet accompagnement de deux ans, se voit octroyer un prêt d'honneur, à taux zéro, sans caution allant de 15 000 à 90 000 euros. *« Il doit pouvoir disposer d'un apport personnel de 15 000 euros et être majoritaire en fonds propres »*, précise Line Chamton, la directrice de Réseau Entreprendre Loir et Berry. Présente dans le Loiret, le Cher et l'Eure-et-Loir, l'association s'appuie aujourd'hui sur un réseau de 86 chefs d'entreprises qui donnent un peu de leur temps et beaucoup de bienveillance pour favoriser la réussite de projets entrepreneuriaux.

87% de pérennité après 5 ans
Avec succès puisque, depuis son implantation en 2003, plus de 230 entreprises ont été accompagnées avec un taux de pérennité de 87 % après 5 ans. *« En moyenne,* précise Line Chamton, *une entreprise suivie compte 16 salariés après 5 ans et réalise 1,5 M€ de chiffre d'affaires. »*
Face à des sollicitations plus nombreuses, Réseau Entreprendre Loir et Berry a donc besoin d'étoffer ses équipes de *« coachs »* bénévoles.

Réseau Entreprendre
LOIR ET BERRY

« Nous rejoindre, c'est faire preuve d'engagement au service de projets favorisant l'emploi et le développement économique régional, ajoute Vincent Py, le Président de l'association. *C'est aussi une façon de partager nos valeurs centrées sur la personne, la réciprocité, la gratuité, la bienveillance et la solidarité »*.

Renseignements pratiques :
www.reseau-entreprendre.org/loir-et-berry
43 Rue Danton,
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél : 02 38 68 56 92

Une adhésion déductible fiscalement

Le Réseau Entreprendre étant reconnu d'utilité publique, la cotisation annuelle des entreprises adhérentes bénéficie d'une déduction fiscale à hauteur de 60% de son montant.

Derrière ce mur, 500 ans d'histoire

Vous souvenez-vous des crues de l'année 2016 ? L'eau de la Loire et du Cosson avaient envahi le domaine de Chambord et léchaient les tours du château. Une attaque inédite qui allait laisser des traces, pour certaines indélébiles. *« Le mur d'enceinte du domaine a particulièrement souffert,* explique Cécile Anger, cheffe du service marque et mécénat de Chambord. *Il a fallu engager sans attendre un programme de restauration pour l'ensemble des 32km de pierre ».* Ce n'est certes qu'un mur, mais un mur classé au titre des monuments historiques. Il faut donc le remanier à la façon du XVIème siècle.

Pour l'occasion, c'est un chantier solidaire qui a été imaginé. Un premier marché public, comportant une clause de 20% d'insertion, a été remporté par l'entreprise Lefevre.

Un second marché avec une clause élevée à 100% d'insertion a été remporté par l'association Acta Vista. Les salariés qui travaillent sur le chantier sont des demandeurs d'emploi pour la plupart ou des réfugiés politiques.

Une motivation supplémentaire pour les mécènes de ce projet. Leur soutien est essentiel, car à 1 000 € le mètre linéaire, le chantier sera aussi long qu'indispensable. Certaines entreprises choisissent les dons en nature, comme Lafarge-Holcim qui offre la chaux nécessaire. D'autres leur préfèrent le numéraire. C'est le cas de la fondation Malatier-Jacquet, du nom de son fondateur banquier et érudit. Le fruit de la vente des œuvres d'art, collectionnées de son vivant, alimente désormais certains projets des châteaux de Versailles et de Chambord.

« Nous essayons aussi de développer les partenariats territoriaux, poursuit Cécile Anger. *Les entreprises s'investissent en fonction de leur cœur de métier et peuvent en retour, faire profiter leurs salariés et partenaires de rendez-vous culturels inédits, concerts ou représentations théâtrales ».*

Pour faire connaître l'étendue de ses projets, Chambord a organisé une première soirée des mécènes du Val de Loire en 2019, qui sera prochainement renouvelée. On parle en ce moment du mur, mais aussi du potager des écuries et de son extension sur la *« parcelle des Casernes »*, pour la culture de légumes biologiques conduits en permaculture.

© Domaine national de Chambord

© Domaine national de Chambord - Olivier Marchant

Jardins potagers, Domaine national de Chambord.

« J'ai failli tuer Mona Lisa »

C'est ce qu'a dit le pilote de chasse qui évita de justesse d'écraser son avion sur Chambord. Le 22 juin 44, abattu en plein ciel, il sauve ainsi la formidable collection nationale d'œuvres d'art qui avaient été transférée dans le château royal. Delacroix, de Vinci et quelques autres ont ainsi été sauvés. *« Trois salles d'une exposition mémorielle rappellent aujourd'hui cette histoire, explique Cécile Anger. Pour la partie muséale aussi, des fonds sont nécessaires. Une façon de faire connaître l'histoire de Chambord au-delà de la Renaissance et de faire revenir les visiteurs pour de nouvelles découvertes ».*

Il faut plus de 20M€ pour boucler le budget annuel de Chambord. Fonctionnement et investissement sont incontournables pour entretenir et faire vivre un tel patrimoine. Cette somme est obtenue à 92% par l'autofinancement du domaine (année 2019), à partir de ressources propres, parmi lesquelles la billetterie, la location d'espaces, le mécénat et les licences de marque.

Mécénat, la réussite se partage

Le club des mécènes du patrimoine du Loiret appelle à l'engagement des chefs d'entreprises, pour entretenir le patrimoine du territoire. Grace à eux, l'héritage est préservé et se transmet.

« Participer à la restauration du patrimoine, c'est redonner, en équipe, sens et vie à de beaux projets endormis ». Pour le chef d'entreprise Patrick Poisson, rejoindre le club des mécènes du Loiret était une évidence, presque un devoir.

Créé le 31 mars 2017, ce club a l'ambition de réunir des dirigeants, pour accompagner des projets publics ou associatifs de rénovation du patrimoine architectural local. Par leurs dons à la Fondation du patrimoine, vingt-deux chantiers ont déjà été financés. Des projets qui souvent font appel à des métiers spécifiques du patrimoine, et à une main d'œuvre qui de surcroit n'est pas délocalisable. Une belle occasion, non seulement de préserver, voire redonner vie à des lieux emblématiques, mais aussi de transmettre des savoir-faire anciens.

« Le patrimoine est la base de tout, poursuit Cyril Colas, lui aussi chef d'entreprise. *Il est même fondamental. Un territoire qui entretient son patrimoine assure son avenir, et son économie suit naturellement »*.

© JARP

Le Club des mécènes du Loiret a ainsi apporté son concours à quelques chantiers emblématiques, à hauteur de 90 000 €. La restauration de tableaux, de peintures murales et de vitraux, le clocher d'une église ou le coq d'une autre. Un chèque important permet actuellement la rénovation du pavillon sud du château de Meung-sur-Loire.

L'union et la transparence

À l'initiative de la Fondation du patrimoine, les entreprises du Club des mécènes du Loiret ont donc décidé d'unir leurs moyens, parfois modestes mais indispensables, pour apporter plus qu'un particulier ne saurait le faire seul. *« Ces entreprises n'ont aucun intérêt personnel dans les choix qui sont faits, insiste Bernard Vella, délégué départemental de la Fondation. Elles le font dans le respect le plus strict de la déontologie »*. En revanche, soyons clairs *« La cotisation annuelle qui alimente le fonds est défiscalisable à hauteur de 60%,* admet Guy Lasnier, autre membre du Club. *Mais le vrai retour est l'attachement des collaborateurs de l'entreprise à cette démarche, et le résultat gratifiant pour tous »*.

Aujourd'hui, le club compte une petite dizaine d'entreprises, un noyau fort qui n'attend que de pouvoir s'étoffer. L'appel est clair, rejoignez-le, apportez votre contribution pour transmettre, un peu plus que de la valeur : des valeurs.

> *« Le patrimoine est la base de tout, il est même fondamental »*

FONDATION DU PATRIMOINE

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, notre Fondation est le partenaire naturel des propriétaires, qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui se mobilisent pour rendre la France plus belle.
Grâce au soutien des donateurs et de nos bénévoles partout en France,nous fédérons les énergies publiques et privées pour que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de dialogue, de découverte, d'éducation et de lien.
Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière.

Rejoignez-nous !

Contacts :
37 - Olivier Leclerc : 06 84 85 83 82 - olivier.leclerc@fondation-patrimoine.org
41 - Olivier de Vallois : 06 76 87 41 15 - olivier.devallois@fondation-patrimoine.org
45 - Bernard Vella : 06 09 68 08 81 - bernard.vella45@gmail.com

Fondation du patrimoine Centre-Val de Loire, 23 avenue de la Libération, 45000 Orléans
02 38 24 34 21 - centrevaldeloire@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Cold case au Musée

L'une des œuvres majeures du peintre espagnol Diego Velázquez, est sa représentation de Saint Thomas. Le portrait de l'apôtre a fait, au musée des Beaux-Arts d'Orléans, l'objet des études les plus fines, pour ne pas dire scientifiques, avant de pouvoir être restauré, et ce, grâce au mécénat d'une entreprise locale.

Appelé à la cour du Roi Felipe IV, cet artiste majeur du 17ème siècle sera l'inventeur du naturalisme, expression que tout le monde cherche à cette époque. Plusieurs fois restauré, sans les précautions et les égards qui lui sont dus, cette toile cherchait un nouvel éclat dans la collection du musée des beaux-arts à Orléans. Et c'est le mécénat qui aura permis cette prouesse, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Radiographie, réflectographie et infrarouges, toutes les techniques disponibles ont été utilisées pour révéler les sous-couches de cette toile.
« Le chef d'entreprise Pascal Grégoire fut le premier à se positionner pour participer à cette aventure, se souvient Olivia Voisin, conservateur et directrice du musée. *Mais le passionné d'art nous a suggéré un challenge en retour : expliquer au public les dessous de l'enquête scientifique et artistique qui aura été menée pour restaurer la toile ».* C'est dans cette optique qu'a été construite l'exposition entièrement consacrée à cette œuvre du maître. Comme un véritable cold-case, à côté des toiles sont présentées les radiographies et les études faites par le commissaire de l'exposition Corentin Dury. *« Où l'on voit que le mécénat n'est pas qu'un chèque et une défiscalisation,* insiste Olivia Voisin. *C'est une passion pour certains, une façon de faire passer des valeurs, et de partager avec le public, et là en l'occurrence avec ses salariés ».*
Si le mécénat ne représente qu'une part anecdotique pour les musées d'Orléans, il est tout de même indispensable de revenu, et plus encore une façon incontournable d'étoffer ses collections. À ce propos, Olivia Voisin rappelle les trois façons de donner de son vivant : *« La première consiste à donner sans retour. Les œuvres passent alors par la commission régionale d'acquisition qui valide le bien-fondé et la provenance de l'œuvre. La seconde est la donation. L'œuvre est estimée et la valeur est défiscalisable à hauteur de 66% à valoir sur ses impôts ou sur l'IFI, et reportable 5 ans. Enfin, existe le don sous réserve d'usufruit, une façon de donner par un acte notarial, mais en gardant l'œuvre chez soi ».*

Le musée d'Orléans enrichit ainsi sa collection d'une vingtaine d'œuvres par an grâce aux différentes formes de mécénat.

Une heure avec Velázquez
Il aura suffi d'une heure pour que Pascal Grégoire, patron d'IT&M Région, entreprise de l'intelligence télécom, tombe amoureux du Saint Thomas, de Velàzquez. *« À l'occasion d'une réunion d'un club de dirigeants, un historien de l'art nous explique comment discerner une simple toile, d'un chef d'œuvre ».* Le sujet se rapproche évidemment de l'art subtil d'identifier une perle dans ses effectifs. Peu après, le musée des Beaux-Arts d'Orléans entretient ces mêmes chefs d'entreprises de l'intérêt partagé du mécénat. Pascal Grégoire réfléchit vite et fait acte de candidature pour la restauration du Saint Thomas. IT&M grille même la politesse à une grande entreprise régionale qui aurait aimé en faire autant. *« Le mécénat est tradition à Orléans. Le musée des Beaux-arts a même été créé au 19ème siècle et ses collections constituées grâce à la générosité des orléanais ».* À l'entendre, on comprend que Pascal Grégoire est un amateur éclairé, qui de surcroit aime partager son enthousiasme. Raison pour laquelle il fait ce mécénat. *« On ne parle pas de sommes exorbitantes,* précise-t-il. *Suffisantes pour faire quelque chose de bien et d'indispensable, raisonnable pour être compris et partagé avec les salariés de l'entreprise ».* En l'occurrence, lorsque le St Thomas est sorti des ateliers, c'est en compagnie de l'ambassadeur d'Espagne en France que la soirée s'est déroulée, avec dévoilement de la toile, explications et animations diverses. *« Nous sommes tous associés à cet événement,* ajoute Pascal, *et l'on sait que ce chef d'œuvre est aujourd'hui vivant et présenté au public, un peu grâce au travail de chacun de nous ».*

Conclusion de la directrice du musée, Olivia Voisin : *« Certes, cette restauration se serait faite sans IT&M, mais il est tellement bon de partager avec des gens, ce qu'ils veulent vraiment partager ».*

> *« Expliquer au public les dessous de l'enquête scientifique et artistique qui aura été menée pour restaurer la toile »*

EDF

Quand l'histoire se lie au patrimoine, à l'art et à la culture, c'est l'équation parfaite du mécénat. Les entreprises qui soutiennent des programmations exceptionnelles permettent ainsi aux spectateurs d'embrasser les arts majeurs, musique, danse et comédie, auxquelles s'ajoute volontiers l'architecture.
À Chambord, la Caisse d'Épargne est de ces entreprises, mais aussi EDF et en particulier la centrale nucléaire de St Laurent-des-eaux. Pour le MOBE, Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement, EDF est aussi de la partie, notamment en accompagnement des projets pédagogiques du 4ème étage.

Jean-Paul Combemorel est directeur régional d'EDF et président de la fondation d'Orléans.

L'Épicentre : *Comment le mécénat a-t-il évolué avec le statut de l'entreprise ?*

Jean-Paul Combemorel : *Le mécénat est une volonté libre de l'entreprise. Même si l'État est majoritaire dans le capital, le mécénat est à la main de la gouvernance de l'entreprise. Sa fondation existe depuis quarante ans, et depuis toujours, l'équité et la solidarité sont dans les gènes de la maison. Autrefois, la fondation s'illustrait par des opérations à caractère culturel qui mettaient en avant les savoir-faire, notamment techniques d'EDF Recherche. Ainsi a-t-on participé au nettoyage des papyrus de Ramsès II et au nettoyage du Nil, grâce à des technologies que nous maîtrisions bien et qui se trouvaient ainsi mises en avant. Au-delà de la sauvegarde du patrimoine, se trouvait le soutien culturel d'artistes d'avant-garde correspondant à l'idée de modernité de l'entreprise. Puis EDF est devenu une S.A. à capital ouvert et ouverte à la concurrence. Elle a donc intérêt à montrer qu'elle est aussi présente sur les champs de la solidarité, y compris internationale avec les pays en développement, par le biais de tarifications particulières initiés et autorisées par J.-Louis Borloo.*
La fondation EDF permet de manifester ces engagements. Elle le fait aussi pour l'environnement et la biodiversité, objectifs majeurs depuis deux ans. Les laboratoires, et le monde académique nous questionnent sans cesse sur notre rapport à ces sujets.

L'Épicentre : *Comment sont décidés les projets ?*

J-P. Combemorel : *Le CA que pilote J.-Bernard Levy, président d'EDF, définit pour quatre ans les grands objectifs. On parle en millions d'euros, pour des thématiques qui font l'objet de nombreuses discussions. Transparence avant tout, bien sûr contrôlable par les services de l'État et en interne, et connu du personnel. La politique veut faire du mécénat, œuvre utile et déterminante dans lesquels le personnel se reconnaît et dont il est fier. On pourrait s'arrêter aux grands lieux d'excellence : MUCEM, Confluences, Louvre… mais l'ambition va bien au-delà. Depuis deux ans, l'action de la fondation nationale a une part de ses fonds remis aux onze délégations régionales. Les directions régionales disposent ainsi de ressources propres.*
Je préside le jury régional de validation qui se réunit une à deux fois par an, rassemblant des dirigeants d'EDF en Région et des salariés avisés dans certains domaines.
Ainsi EDF s'investit au CHRU de Tours pour du matériel de détection précoce du cancer des enfants.
Le bilan de la première année, pourtant COVID, est très positif, grâce à la réactivité que l'on doit à une très bonne connaissance du tissu associatif local et donc un véritable encrage. Cela nous garantit de placer au bon endroit, sans saupoudrer ni diluer. Cela veut aussi dire qu'il faut savoir dire non pour mieux cibler. On a ainsi validé une quinzaine de dossiers dans l'année et écarté autant.

L'Épicentre : *Quelles sont vos priorités ?*

J-P. Combemorel : *L'inclusion sans doute, le soutien aux populations les plus précaires, l'aide alimentaire pour les étudiants, les restos du cœur en Indre-et-Loire. Mais aussi l'éducation, les projets porteurs d'innovation, donc ciblée jeune génération, ponctuels ou pérennes comme l'école de la deuxième chance à Orléans et Tours-Blois qui a créé son Lurning-Lab à Tours.*
Et enfin bien-sûre, l'environnement et les initiatives qui vont dans le sens de la préservation de la biodiversité. Exemple avec la LPO en Touraine et la restauration d'habitats de certaines espèces en difficulté, ou le partenariat avec le MOB pour l'animation du contenu pédagogique.

L'Épicentre : *Vous pratiquez le mécénat de compétence ?*

J-P. Combemorel : *Oui bien-sûr, on avance dans cette voie très valorisante, en bonifiant certains parcours de fin de carrière. Cela fait sens pour la structure bénéficiaire et pour le salarié qui peut donner des compétences et donner du sens à ces dernières années de carrière.*

> *“Depuis deux ans, l'action de la fondation nationale a une part de ses fonds remis aux onze délégations régionales”*

Un nouveau musée pour la faïencerie de Gien

Le musée de la faïencerie de Gien fait peau neuve pour mieux mettre en avant son savoir-faire ancestral et ses 200 ans d'histoire. Un nouveau site à découvrir fin octobre, à l'issue de la première phase de travaux.

Il y a du nouveau du côté de la faïencerie de Gien ! Son musée, créé dans les années 80, fait peau neuve : il sera enfin à la hauteur de la réputation de la vénérable bicentenaire, créatrice, notamment, des fameux carreaux du métro parisien. Le projet qu'imaginait le PDG, Yves de Talhouët, il y a déjà cinq ans, se dessine. D'un montant de deux millions d'euros, pris en charge par les collectivités locales (Région Centre-Val de Loire, Département du Loiret, Communauté de communes giennoises, Ville de Gien…), le projet prévoit la rénovation de l'ancien bâtiment et la mise en place d'une nouvelle scénographie, sur trois étages, pour valoriser une centaine de pièces remarquables mais aussi, et surtout, l'histoire de la faïencerie et son savoir-faire.

Mettre en lumière un savoir-faire artisanal

Jusqu'à présent, le musée occupait un seul niveau d'un grand bâtiment. Le choix avait donc été fait de privilégier l'exposition de pièces exceptionnelles. *« Cela en faisait un musée de spécialistes et il ne permettait pas de parler de l'histoire de la faïencerie, commente Yves de Talhouët. Beaucoup d'aspects manquaient. Le projet consiste donc à rénover l'ensemble du bâtiment qui abrite aujourd'hui le musée pour l'agrandir considérablement en lui dédiant deux niveaux supplémentaires. Il contiendra toujours des pièces de grande qualité produites par la faïencerie, autant de preuves de l'art de vivre à la française. Mais il permettra également aux visiteurs d'apprécier l'histoire (industrielle, économique, humaine et sociale) des 200 ans de la faïencerie. »* Le PDG souhaite aussi mettre en avant le processus de fabrication de la faïence et lier les pièces qui peuvent être admirées dans le musée aux gestes ancestraux des artisans : *« Nous souhaitons mieux expliquer à nos visiteurs comment notre faïence est fabriquée. Tout est conçu à Gien, tout commence par un mélange de minéraux et se termine par un produit fini. Nous souhaitons mettre en lumière tout notre savoir-faire, montrer le côté pédagogique de notre travail aux adultes comme aux plus jeunes. »*

La première phase de travaux s'achèvera fin octobre et donnera lieu à une inauguration. Le bâtiment sera alors complètement rénové : toiture ; façade ; fenêtres ; luminaires ; accès pour les personnes à mobilité réduite. Au premier étage, une nouvelle salle de 300 m² présentera, dans un second temps, les œuvres uniques créées à l'occasion du bicentenaire de la faïencerie (en 2021). Trois artistes et trois designeuses mode ont en effet réalisé des œuvres exceptionnelles uniques. Des pièces emblématiques ont été rééditées. Des produits seront présentés, classés par thématique, dans des niches tout au long de la salle. Enfin, le processus de fabrication, divisé en 20 étapes, sera expliqué en photos. Une salle matières permettra aux gens de toucher les ingrédients (sable, argile, kaolin…) entrant dans la composition de la faïence. Au dernier niveau, deux studios permettant d'accueillir des artistes en résidence et une salle d'études seront créés.

Si l'ancien musée recevait environ 15 000 visiteurs par an, l'objectif des dirigeants est de doubler sa fréquentation d'ici cinq ans. *« La visite du musée doit s'inscrire dans le programme des tour operators,* espère Yves de Talhouët. *Notre établissement est une des attractions essentielles de Gien. Cette notoriété naturelle nous aide. Le nouveau musée va montrer notre niveau d'exigence de qualité et à quel point notre savoir-faire est exceptionnel. Nous travaillons pour la ville de Gien mais aussi pour tout le territoire. Nous avons franchi une étape vraiment qualitative. Nos objectifs sont largement atteints. Ce sera au public de juger ! »*

DIAMANT
Propreté et Services Associés

Paris Ile de France, Yonne, Centre-Val de Loire

Notre métier

- Entretien des locaux sous toutes ses formes

. Locaux commerciaux
. Secteur industriel et tertiaire
. Entretien parties communes
. Entretien parties privatives (résidences étudiants)
. Syndic de copropriétés
. Collectivités

Nos spécificités :

• Intervention après sinistres

• Travaux préparatoires et assèchement après dégât des eaux
• Décontamination après sinistre incendie

• Certification BIOCID

• Intervention 3D : dératisation, désinfection, désinsectisation.
• DSVA (désinfection par voie aérienne)

• Recherche de fuite

• Détection par gaz traceur, caméra thermique et procédé acoustique

• Centres d'intervention :

• Centre-Val de Loire
• Paris Ile de France
• Yonne

Tél. : 02 38 51 18 19
Mail : diamant45@orange.fr
ZAC de la Nivelle - 150, rue des Moulins - 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

QUALIPROPRE
Propreté & Services Associés

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta
CŒUR 2 LOIRe

ENVIE D'EVOLUER ET DE VOUS FORMER?

CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL

NOS SERVICES

DU CONSEIL
AUX ENTREPRISES
AUX PARTICULIERS

- Définir un Projet Professionnel

DES FORMATIONS
SUR MESURE
DANS PLUS DE 10 DOMAINES

- Définir et réaliser un parcours de formation personnalisé

DE L'ACCOMPAGNEMENT
AUX PROJETS
ET MUTATIONS

- Accompagner tout au long du parcours de formation

contact.greta-c2l@ac-orleans-tours.fr
02.38.49.12.12

LE GRETA COEUR 2 LOIRe
Fort de ses acteurs

DES CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE
- Analysent les besoins
- Proposent des solutions de formation sur mesure
- Conseillent
- Accompagnent les acteurs et les organisations

DES FORMATEURS, INTERVENANTS ET COORDONNATEURS PÉDAGOGIQUES
- Transmettent de nouvelles compétences
- Créent les conditions de la réussite
- Accompagnent tout au long du parcours

DES CONSEILLERS EN INSERTION PROFESSIONNELLE ET DES PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL
- Accompagnent à l'insertion professionnelle
- Analysent les pratiques professionnelles

DES ÉQUIPES ADMINISTRATIVES ET DE GESTION
- Répondent aux attentes des clients
- Assurent le suivi de votre projet

DES EQUIPES COMMERCIALES
- Accueillent et informent
- Répondent aux besoins des entreprises et des particuliers